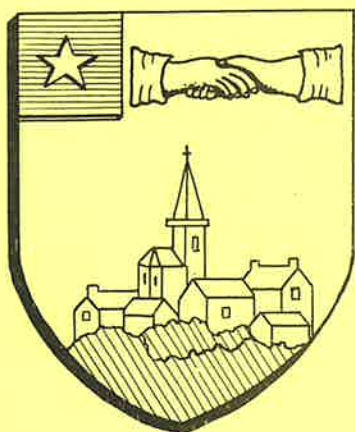
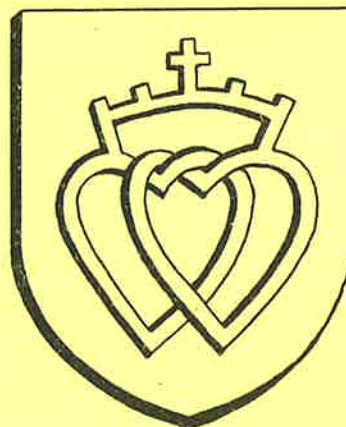




LA ROCHE-SUR-YON



AMICALE

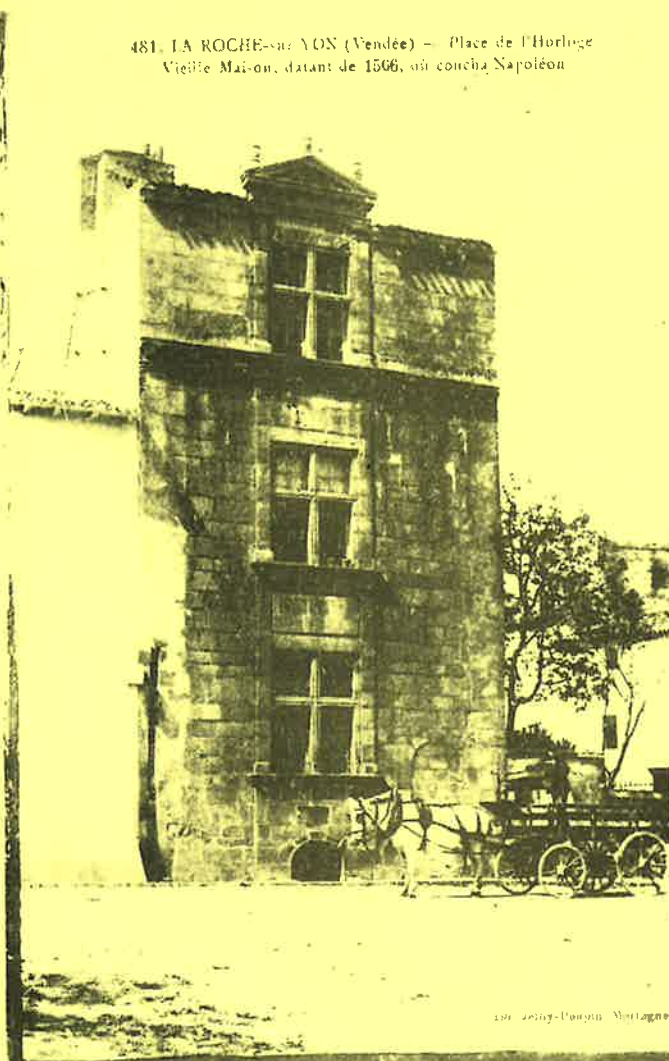


VENDEE

PHILATELIQUE YONNAISE

BULLETIN TRIMESTRIEL
DE PHILATELIE ET D'HISTOIRE POSTALE

481. LA ROCHE-SUR-YON (Vendée) - Place de l'Horloge
Vieille Maison, datant de 1506, où coucha Napoléon



ROCHESURYON

(d'Ancien Régime)

79
LA-ROCHE-SUR-YON
(de Première République)

P.79.P.
NAPOLÉON
(de Premier Empire)

DÉB. 79
BOURBON-VENDEE
(de Restauration)



(de Second Empire)



(de 3^e République)

N° 9



FOYER PILOTE LUMINAIRES

35 - Boulevard A. BRIAND

85000 : LA ROCHE-SUR-YON

Magasin spécialisé

lustrerie tous styles

350 m² d'exposition

pour BIEN vous servir

 **Voilages et décors fenêtres**
A. DOUTEAU
artisan tapissier
LA ROCHE-SUR-YON
19, rue Védrières
Tél. : 37-18-31
TISSU MURAL TENDU
REFECTION SALONS, ET LITERIE DANS LA JOURNÉE



MAURICE CLAVERIE
ASSURANCE LA PATERNELLE
RESIDENCE LYAUTEY
6, PLACE DE LA VENDEE
85000 LA ROCHE-SUR-YON
TEL. 37.26.12

hible

DÉMÉNAGEMENTS

AGENCE DE VOYAGES

Tél.
(51) 37.23.84

48, rue de Verdun
La ROCHE-sur-YON

ASSURANCES
INCENDIE AUTO
VIE-RESPONSABILITE CIVILE
AVIATION-MARITIME

AUTO - MOTO - BATEAU - SUPER-LOUD.

EN TRADITIONNEL
DU FORMATION ACCELEREE.

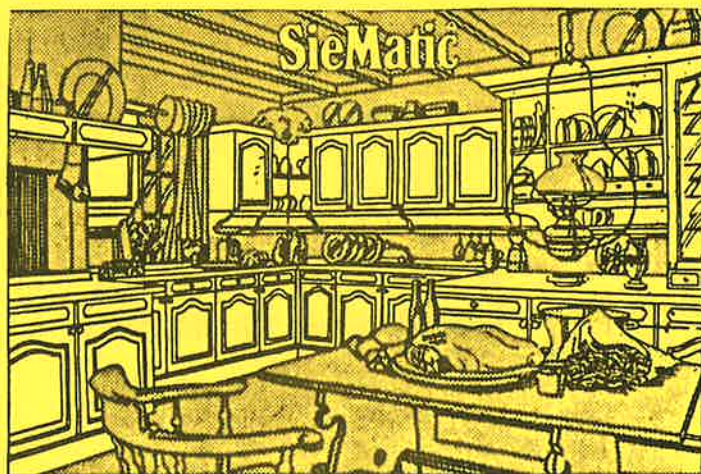
CENTRE de FORMATION ROUTIERE MARIONNEAU

21. RUE FOCH

LA ROCHE/YON

TEL : 37.03.89

visitez **sanit expo**
Tel : (51) 37.69.25



Une exposition permanente de :

- CUISINES rustiques et contemporaines.
- SANITAIRES et accessoires.
- CARRELAGE.

ydier

Bd de l'Industrie - Zone industrielle Sud
31X - 85001 LA ROCHE SUR YON

BOSTON

LA BOUTIQUE POUR LES HOMMES ET LES FEMMES RAFFINES

27, Rue Georges Clemenceau
LA ROCHE-SUR-YON
Tél. 37.27.22



crédit foncier de france

tous crédits immobiliers

(Résidences Principale et Secondaire)



achat, construction, travaux

5, Place du Théâtre
85000 LA ROCHE SUR YON
Téléphone (51) 37.06.86 - 37.32.53



Philatélie

G. Dupuis

ACHAT & VENTE

TIMBRES, CARTES POSTALES, MONNAIES

MATÉRIEL PHILATÉLIQUE

Dépositaires des marques

LEUCHTTURM

SAFE

LINDER

YVERT

TEL. (40) 20.45.71

R. C. A 310 695 705

2 RUE DES DEUX PONTS
44000 NANTES

ETS BIRON s. a.

ORTHOPÉDISTES

26 à 30, r. Président de Gaulle

85000 LA ROCHE SUR YON

Téléphone : (51) 37.07.72

Fournisseurs agréés des Ministères

Caisses Maladies

et

Centres d'Appareillages

FABRICANTS de : Chaussures orthopédiques et sur mesures
Semelles correctrices.

Ceintures et corsos médicaux sur mesures

Chaussures médicales et Thérapeutiques.

VENTE ou LOCATION de : Tous matériels pour blessés et handi-
capés.



**TRANSPORTS
DÉMÉNAGEMENTS**

**BIÈRES
CHARBONS
FUEL
BOIS
VINS**

Ets Marcel BARREAU

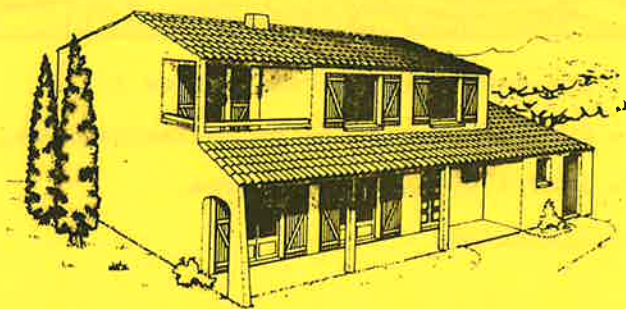
Route de Nantes
85 - LA ROCHE-SUR-YON

C. C. P. Nantes 1778-39

Tél. 37.10.15

maisons **Dôme**
france

**la sécurité du traditionnel
l'agrément du sur mesures**



"CALICOT"

Etablissements GUILLET

Tissus - Nouveautés - Ameublement
Confection de Travail

6, rue Maréchal-Joffre - Tél. : 37-44-68
85000 LA ROCHE-SUR-YON

Centre Commercial des Halles
85000 LA ROCHE SUR YON
Tél. (51) 37.36.88

BULLETIN

DE L'AMICALE PHILATELIQUE

YONNAISE

Numéro 9

Décembre 1980

SOMMAIRE

2	°° <i>Le Mot du Président</i>	Y. PAUVERT
3 à 6	°° <i>"On remet la gomme"</i>	Y. PAUVERT
7. 8	°° <i>THEMAFRANCE ... un démarrage</i>	E. MOREAU
9 à 13	°° <i>Les Cachets à date aux types 12. 13. 14. 15. en Vendée</i>	M. BRUNO
14	°° <i>Poésie et Philatélie</i>	
15 à 22	°° <i>Les Entiers Postaux du 15 c. Semeuse lignée</i>	Chr. PAUVERT
23 à 32	°° <i>La Rotative à Grand Rendement</i>	G. ABERT
33. 34	°° <i>La Philatélie marcophile</i>	Y. PAUVERT
35. 36	°° <i>L'Affranchissement mécanique N C Z 300 000</i>	J.P. GAUDEMER
37 à 46	°° <i>La Poste par Chemin de fer en Vendée (suite)</i>	M. BRUNO
47 à 50	°° <i>Ces bons vieux timbres</i>	D. PERISSE
51	°° <i>Les Tirages des "Sabine"</i>	G. ABERT
52	°° <i>Quelques exemples à ne pas suivre</i>	
53 à 57	°° <i>Van Gogh (suite)</i>	E. MOREAU
58	°° <i>Flammes de Vendée - Annonces.</i>	

Directeur de la Publication : Yves PAUVERT
Impression des textes : A.T.A.C.
Impression des pages publicitaires : BUROPLAN
Boulevard d'Angleterre
LA ROCHE-SUR-YON

LE MOT DU PRESIDENT

Les Membres de l'équipe dévouée qui anime notre Amicale vous ont remis le 9ème bulletin trimestriel. C'est déjà un anniversaire, le deuxième, depuis sa parution en Décembre 1978.

Ne faisons pas de fausse modestie, il "marche" bien, mais ne tombons pas non plus dans l'auto-satisfaction qui le mènerait à sa perte, à plus ou moins longue échéance. Il suffit de regarder autour de nous.... Quelque deux ou trois Amicalistes - ceux qui ne proposent aucun article, bien entendu - nous ont fait remarquer qu'on y trouvait toujours les mêmes auteurs. C'est justement là un regret que j'exprimais dans ces mêmes colonnes, car nombreux seraient ceux d'entre vous qui pourraient écrire dans leur bulletin... s'ils voulaient y consacrer quelques 3 ou 4 heures par an. Mais n'est-ce pas trop demander ? J'en ai bien l'impression !

A propos d'efforts consentis pour l'A.P.Y., combien sont ceux qui ont daigné se déplacer pour visiter la merveilleuse exposition que nous organisons pour nos Jeunes les 11, 12 et 13 Octobre dernier ? Sur les 100 Amicalistes, et en dehors de l'Equipe habituelle, en avons-nous rencontré 5 ? Pourtant, quelques-uns auraient pu s'inspirer des présentations pour comprendre ce qu'est la vraie philatélie ! Une question est posée par "Un lampiste qui ne comprend pas" dans ce n° 9 : quelles sont les vraies raisons de cette indifférence ? Qui osera enfin faire des propositions concrètes pour que ce loisir qu'est la philatélie soit plus attrayant pour vous ?

J'ai assisté récemment à l'Assemblée Générale de l'AMICALE PHILATELIQUE NIORTAISE à laquelle nous étions conviés, Maurice BRUNO et moi. J'ai relevé que, sur 350 adhérents, 60 à 80 assistent régulièrement aux réunions mensuelles. C'est beaucoup, mais, toutes proportions gardées, ce n'est pas tellement mieux que chez nous... et ailleurs, car c'est là une maladie chronique des Amicales philatéliques et autres : on prêche dans le désert !

C'est bien dommage pour les absents, ils ne connaîtront jamais les joies d'une amitié ou d'une relation entre collectionneurs, ils ne sentiront jamais ce courant fraternel qui nous unit.

Y. PAUVERT.

“ON REMET LA GOMME” ...

...Expression populaire devenue philatélique !

Si je n'étais que marcophile, je me garderais bien d'exprimer une opinion sur une question restée sans réponse depuis 80 ans : GOMME ou pas GOMME ? Ce qui, de nos jours revient à dire : charnière ou pas charnière, car avec les marques ou oblitérations postales, je n'ai pas ces problèmes matériels...

Mais, par ailleurs, mon état de philatéliste s'étonne ou s'amuse des litres d'encre et de salive déversés par les anti-charniéristes (souvent ceux qui achètent) et ceux qui ne sont pas -totalement- contre (les mêmes... jusqu'au jour où ils revendent et tentent de vous convaincre, qu'après tout, la trace de charnière n'a pas tellement d'importance...)

Soyons réalistes, honnêtes et logiques : avez-vous, vu , une fois classé dans un album de 1900, un 5 frs Empire non fixé -au mieux !- par une charnière ? Est-ce que nos grands-parents ou arrière- grands-parents fixaient par un procédé autre que la charnière les bonnes valeurs qu'ils achetaient ou échangeaient à des négociants ou amateurs ? Non... Alors pourquoi risquer d'acheter pour un "sans charnière" un timbre parfaitement regommé, DONC SANS GOMME ?

Mais il y a déjà bien longtemps que les pigeons volent bas ! L'article du "POSTILLON", ci-dessous, daté du 16 Février 1902, que vous connaissez peut-être, vaut à ce sujet son pesant de moutarde ! Et dites-vous bien que le regommage des timbres n'est plus artisanal comme à cette époque. Est-il utile d'ajouter que la technique a évolué en 80 ans ? Alors...

On a signalé récemment, dans une exposition, une participation où tous les timbres présentés l'étaient au verso, côté gomme uniquement. Voilà qui est honnête, à mon humble avis ! Ce collectionneur est certainement gommophile, mais il n'a pas la prétention d'être aussi philatéliste. Il a choisi une voie qui, comme nous tous, lui laisse à penser que c'est sûrement la bonne.

Au fait, dites-moi donc comment un jury peut se prononcer dans une exposition philatélique où on ne juge que le côté apparent du timbre ? Et tout ce remue-ménage ne serait-il pas fait pour plumer le "pigeon" qui ne collectionne (expression impropre dans ce cas).. que pour placer au mieux ses capitaux, dans une optique plus ou moins lointaine ?

Je ne ferai pas de conclusion pour une fois. Je vous laisse ce soin !

Y. PAUVERT

LA GOMME

(Extrait du : "POSTILLON" du 16 Février 1902)

L'orthographe du texte a été respectée

"Nous pouvons prédire que sous peu les collectionneurs cesseront de s'intéresser à la gomme microbifère et insectophile (!!!).- Le plus sûr moyen de conserver les timbres neufs est de les débarasser de leur gomme aussitôt achetés. La gomme a détruit plus de timbres que toutes les autres causes combinées. Il est impossible de prouver que la gomme est d'origine, et elle est inutile à tous les points de vue, du moment que le timbre est détourné de sa première destination, qui était d'être collé sur une lettre". Il y a en effet une question de la gomme. Doit-on garder la gomme, ou faut-il l'enlever? Et subséquemment un timbre neuf sans gomme vaut-il moins qu'un timbre gommé? Cruelle énigme! Le cas est épineux. Il y a les gommistes et les non-gommistes, de même qu'à Lilliput il y avait les gros-boutiens et les petits-boutiens. La contreverse de la gomme n'a pas, que je sache, fait couler de sang encore; mais en revanche, avec l'encre employée à discuter cette question palpitante, on mettrait facilement à flot un cuirassé de premier rang.

Les lignes que j'ai citées résument à peu près tous les arguments apportés contre la gomme, mais les gommistes en ont aussi qui ne sont pas méprisables; je les discuterai avec d'autant plus d'impartialité que j'avoue me désintéresser complètement de qui l'emportera. Un bel exemplaire très frais avec gomme ne me laisse pas indifférent, mais un autre tout aussi beau sans gomme excite tout autant mon admiration.

Un fait certain, c'est que la gomme a pourri et détruit certains timbres: les premières émissions rares des Philippines, par exemple, un Philippine de 1854 à 1860 neuf, avec sa gomme en bon état est un mythe. Les Hanovres ont été souvent détériorés. Les Barbades sur papier bleu ne sont pas sur papier bleu, c'est la gomme qui a bleui et qui a coloré le papier: j'en ai une preuve indiscutable, car un timbre que je possède était un bord de feuille, et a de deux côtés d'énormes marges de trois centimètres, lesquelles sont blanches tandis que le timbre est bleu, ainsi que toute la partie du papier qui avait été gommée. De même pour les premiers Cap triangulaires, de même pour une foule d'autres.

Un timbre neuf avec gomme est appliqué dans l'album au moyen d'une charnière ; transporté dans un autre album, une partie de la première charnière reste collée, ce qui fait deux petits bouts de papier au verso du timbre, puis trois, quatre, etc. Ces restes de charnières ont d'abord un résultat, qui est de faire gondoler le timbre et de lui donner un faux pli.

Un second résultat, c'est que l'on emploie parfois des papiers impossibles et des pseudo-dextrines qui jaunissent la partie du timbre qu'elles touchent. Un jour, un collectionneur se décide à enlever le bloc de papiers, et par la même occasion la gomme primitive, et nous voilà revenus au point par où il eût fallu commencer.

D'autres timbres sont, par suite de la gomme, tellement fragiles, que la première chose à faire est de les dégommer sans hésiter : les taxes de Grèce par exemple, et surtout les colonies françaises. Ces derniers sont insupportables ; les Réunions 5/40 et 5/50 annoncées dernièrement venaient d'un envoi pourtant très bien fait, dont une bonne partie avait perdu dans le voyage des angles, des dents, etc., par suite de la gomme, et qu'il a fallu retourner, il est vrai que cet inconvénient n'arrête pas un grand nombre de marchands ni, ce qui est mieux, d'acheteurs. Un angle de plus ou de moins, ça n'a pas d'importance, ça se raccommode, tant pis pour la bonne tête qui l'aura.

Quant à la question de savoir si l'on peut prouver que la gomme est originale, elle a été résolue un jour dans une conversation que j'ai tenue avec un des deux ou trois plus forts experts français. Le dialogue suivant s'est échangé entre nous : -Pensez-vous pouvoir à coup sûr reconnaître une gomme originale ? - A coup sûr et chaque fois, c'est beaucoup dire, mais enfin je la reconnaîtrais dans la plupart des cas. - A quoi la reconnaîtrez-vous ? A la couleur, à la manière dont elle est placée, à son aspect et en dernier lieu à l'analyse. - A l'analyse. Peste ! C'est aller loin. Mais, supposons que l'on prenne sur un timbre de la même époque, mais valant moins cher, une quantité de gomme correspondante et que par une manipulation adroite on la transporte sur une autre ? - Aussi, et c'est là que je voulais en venir, je ne tiens, lors de l'achat d'un timbre, aucun compte de la gomme sauf exception et lorsque je suis certain de la source première.

Ce qui revient à dire que pour un marchand honnête, lors de l'achat, un timbre frais et en parfait état de neuf vaut le même prix qu'il ait ou non sa gomme.

On remarquera du reste, qu'un timbre neuf peut avoir sa gomme et être sale, taché et défraîchi, et un autre n'en pas avoir et être parfaitement frais. Or, j'achèterais le second et ne voudrais du premier pour rien au monde.

.../...

Voici le procédé auquel je fais allusion ci-dessus; je le donne d'autant plus volontiers que j'y ajoute un conseil : c'est de ne jamais, dans aucun cas, payer un timbre plus cher parce qu'il a sa gomme que s'il ne l'avait pas. L'argument "gomme" ne doit pas peser un fétu dans la balance. Lorsque je propose des timbres et que j'indique qu'ils ont leur gomme, cela ne veut pas dire que je les compte plus cher à cause de cela : ils ne l'auraient pas que je ne les diminuerais pas de cinq centimes.

Pour enlever la gomme d'un timbre ancien et la porter sur un autre, on.....
(passage censuré par le Bureau de l'APY, vous devinez pourquoi....)

Dans le PHILATELISTE MODERNE, M. Victor FLANDRIN fait une sortie contre la gomme et contre la manie des gens de regarder le dos d'un objet dont la face est seule intéressante ; il n'a pas tort : c'est un non-gommiste.

Autre non-gommiste, celui-là du genre rageur et dynamitard, le collectionneur dont j'ai malheureusement oublié le nom, qui dans l'ECHO DE LA TIMBROLOGIE, il y a un an, a fait une si belle sortie contre la gomme. Il ne connaissait dans l'échelle des peines qu'un seul degré, la peine de mort, et plongeait dans l'eau tout timbre neuf qui avait la malchance de tomber sous sa main. Hélas, tous ses efforts avaient un résultat contraire à ses désirs, car plus il dégommaît de timbres, plus il donnait de valeur à ceux qu'il ne dégommaît pas.

Car il y a le bataillon carré, la phalange macédonienne des gommistes. Ceux-ci ont un axiome qui est un credo pour eux : tout timbre neuf, dégommé, c'est-à-dire lavé, n'est plus neuf. Qu'est-ce que neuf ? Neuf veut dire neuf que diable ! un timbre neuf est un timbre intact, tel qu'il est sorti de la fabrique.

Il est certain que l'on peut, sans retourner les timbres bien entendu, reconnaître un timbre dégommé et trempé dans l'eau, très facilement ; on peut prendre une feuille de timbres à la poste, en dégommer la moitié et mêler les timbres les uns avec les autres, je me charge de les débrouiller rien qu'à l'aspect de la vignette. Mes lecteurs n'ont qu'à faire eux-mêmes l'expérience, ils y arriveront très facilement avec un peu d'attention. Le timbre neuf non lavé a en effet un lustré, une fraîcheur, un rien, que le dégommé n'offre jamais.

Comme on le voit, la gomme est une substance soluble, mais le problème de la gomme ne l'est pas. Il n'y a aucun moyen d'en sortir. La seule manière de traiter la question est de procéder par aphorismes :

" Des goûts et des couleurs il ne faut pas discuter."

"Tous les goûts, même les plus absurdes, se rencontrent et peuvent se défendre".

Chaque homme a un petit dada familial qu'il enfourche, et qui le mène.

~~~~~

# THEMAFRANCE 1980 .. UN DEMARRAGE !

Du 18 au 26 Octobre, se tenait à CREIL la première exposition nationale thématique appelée THEMAFRANCE, accompagnée d'un colloque. La presse philatélique nationale dira beaucoup mieux que nous l'excellente organisation de la société locale, aidée par l'Association Française de Philatélie Thématique. Merci à tous, ils ont été parfaits.

De l'exposition elle-même, que dire sinon qu'elle reflétait assez bien fidèlement la situation de la collection thématique en France : un mélange de "bon", de "moins bon", et même un peu de "médiocre". A côté de merveilleux ensembles à la documentation fouillée, que de banalités ici ou là ! A côté de participations bien présentées, que de feuilles vraiment très ternes ! Ne soyons pas tout de même trop exigeants, la majorité des collections présentaient un réel intérêt, soit sur le fond, soit sur la forme, sur les deux plans à la fois. Et il faut bien un commencement à Tout !

QU'IL NOUS SOIT PERMIS CEPENDANT D'EXPRIMER QUELQUES SOUHAITS !

A CREIL, on a pu mesurer combien la thématique a été jusqu'ici le parent pauvre de la philatélie et combien elle mérite peu de le rester !

Le dimanche 26, au colloque, le Président GOURIN a pu dire, sous les applaudissements de l'assistance, que c'était bien la première fois que la fédération portait effectivement ses efforts sur ce genre de collection.

## . DES HOMMES POUR UN RENOUVEAU

THEMAFRANCE doit être, non l'aboutissement d'une action bien circonscrite, mais un point de départ, une rampe de lancement. Les participants au colloque l'entendaient bien ainsi et montraient une énorme soif de savoir.

Il importe souverainement que les diverses instances fédérales, les forces vives, en prennent conscience et acceptent de prendre la tête du mouvement.

Les instances concernées ?

En premier lieu, le Président GOURIN semble convaincu de cette nécessité. Il possède les qualités requises - y compris celle de bien choisir les hommes - pour jouer le rôle de "grand timonier" (s'il nous permet cette comparaison). Le Président de la Commission Nationale Thématique, M. BAYLE, dont les compétences, la largeur de vues, le bon sens, la disponibilité, font un meneur de jeu tout désigné, et qui sera suivi sans peine.

L'équipe des animateurs de l'A.F.P.T., qu'il serait absurde d'oublier, et qui, avec M. DHOTEL, font depuis longtemps un excellent travail quoique parfois un peu disparate. Mais n'est-ce pas le lot de la démocratie ?



Enfin la nouvelle Commission Nationale Thématique et les nombreux "bénévoles" qui ici ou là sont prêts à oeuvrer dans la mesure de leurs forces.

Les cadres existent donc, mais il s'avère indispensable de structurer et d'orchestrer le travail de tous !

#### . POUR UNE ACTION CONCERTÉE

Il importe d'abord, semble-t-il, de mettre un terme à l'inconsistance, à une certaine anarchie, qui sont un peu la marque de la thématique en France et qui se retrouvent dans les concepts, la "doctrine" (au sens juridique du terme), les avis des jurys...

La création récente de l'école de jurés devrait contribuer efficacement à la recherche d'une relative unité de vues.

L'ouvrage de M. BAYLE - que chacun devrait posséder - aidera certainement à une meilleure définition des "lois". Il faut que celles-ci soient claires : des lois, mêmes imparfaites, valent mieux qu'une absence de lois ou qu'un magma de règles obscures ou inapplicables !

Les instances citées plus haut devront produire un effort continu et structuré d'information fondamentale et, en même temps, de vulgarisation, dans une voie qui tout en tenant compte des courants internationaux, soit aussi une voie française.

Une documentation pratique est réclamée de tous côtés, plus ou moins confusément. La thématique de bon niveau restera-t-elle une affaire hermétique ? Seule une base élargie de pratiquants sérieux peut faire épanouir, en nombre suffisant, des participations de niveau international... et quelques "monstres sacrés".

L'idée d'un colloque est certes très bonne en soi, encore qu'un colloque ne devrait pas se borner à un échange de vues forcément très disparates. Un séminaire (week-end, par exemple) serait également souhaitable, avec un programme précis.

En conclusion, les thématistes français souhaitent la création d'un courant vigoureux, courant qui suppose une pente principale, une direction maîtresse, même si elle n'est pas unique.

OUI, THEMAFRANCE peut marquer le grand démarrage de la thématique en France si tout les tenants de cette dernière veulent bien en prendre les moyens.

E. MOREAU

LES CACHETS A DATE  
AUX TYPES 12-13-14-15  
UTILISES EN VENDEE DE 1830 A 1849

M BRUNO

Avant 1830, les marques postales se bornaient à indiquer le point de départ de la correspondance sans autre précision. Cette lacune pouvait être une source de difficultés, tant pour l'expéditeur que pour le destinataire, notamment en cas de délais à respecter.

L'Administration des Postes se préoccupait de cette question et envisageait de faire indiquer sur les lettres leur date exacte de départ.

La Monarchie de Juillet, qui n'était pour rien dans cette affaire, vit apparaître des cachets de forme circulaire, sur lesquels on pouvait lire, outre la date du départ, le nom du bureau de Direction où la lettre avait été postée.

L'année 1830 voit donc cesser l'emploi des tampons postaux linéaires et apparaître celui des timbres à date, plus communément appelés cachets à date.

Quatre types différents furent progressivement mis en service durant ces vingt années, avant l'apparition du timbre-poste le 1er Janvier 1849.

Vous trouverez ci-après un tableau faisant apparaître, par bureau et par type de cachet, ceux utilisés dans notre département.



Type 12  
(à demi fleuron)



Type 13



Type 14



Type 15

LES CACHETS A DATE AUX  
TYPES 12 - 13 - 14 - 15  
UTILISES EN VENDEE DE 1830 A 1849

| BUREAUX                   | TYPE 12   | TYPE 13   | TYPE 14   | TYPE 15   | OBSERVATIONS      |
|---------------------------|-----------|-----------|-----------|-----------|-------------------|
| <b>AVRILLE</b>            |           |           |           |           |                   |
| AVRILLE (79)              | 1831-1840 | 1840-1841 | -         | 1842-1848 |                   |
| <b>BEAUVOIR-SUR-MER</b>   |           |           |           |           |                   |
| BEAUVOIR-SUR-MER (79)     | -         | 1831-1846 | -         | -         |                   |
| BEAUVOIR-S-MER (79)       | -         | 1846-1848 | -         | -         |                   |
| <b>CHAILLE-LES-MARAIS</b> |           |           |           |           |                   |
| CHAILLE-LES-MARAIS 79     | -         | -         | -         | 1842-1848 | Direction en 1842 |
| <b>CHALLANS</b>           |           |           |           |           |                   |
| CHALLANS (79)             | 1831-1848 | 1846-1848 | -         | -         |                   |
| <b>CHANTONNAY</b>         |           |           |           |           |                   |
| CHANTONNAY (79)           | 1830-1843 | 1844-1848 | -         | -         |                   |
| <b>LA CHATAIGNERAIE</b>   |           |           |           |           |                   |
| LA CHATAIGNERAYE (79)     | -         | 1830-1846 | -         | -         |                   |
| LA CHATAIGNERAIE (79)     | -         | 1846-1848 | -         | -         |                   |
| <b>LES ESSARIS</b>        |           |           |           |           |                   |
| LES ESSARTS (79)          | -         | -         | -         | 1844-1848 | Direction en 1844 |
| <b>FONTENAY-LE-COMTE</b>  |           |           |           |           |                   |
| FONTENAY-LE-COMTE (79)    | -         | 1830-1848 | -         | 1841-1848 |                   |
| <b>LES HERBIERS</b>       |           |           |           |           |                   |
| LES HERBIERS (79)         | 1831-1845 | -         | 1844-1848 | -         |                   |

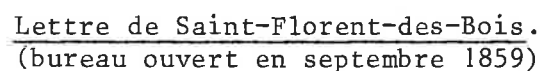
| BUREAUX                      | TYPE 12   | TYPE 13   | TYPE 14   | TYPE 15   | OBSERVATIONS      |
|------------------------------|-----------|-----------|-----------|-----------|-------------------|
| L'ILE-D'YEU                  |           |           |           |           |                   |
| L'ISLE-DIEU (79)             | -         | -         | -         | 1841-1848 | Direction en 1841 |
| LUCON                        |           |           |           |           |                   |
| LUCON (79)                   | 1830-1844 | -         | 1843-1848 | -         |                   |
| MAREUIL-SUR-LAY              |           |           |           |           |                   |
| MAREUIL (79)                 | -         | -         | -         | 1841-1844 | Direction en 1840 |
| MAREUIL-S-LAY 79             | -         | -         | -         | 1847-1848 |                   |
| MONTAIGU                     |           |           |           |           |                   |
| MONTAIGU (79)                | 1831-1834 | 1835-1845 | -         | -         |                   |
| MONTAIGU-VENDEE 79           | -         | -         | -         | 1846-1848 |                   |
| MORTAGNE-SUR-SEVRE           |           |           |           |           |                   |
| MORTAGNE-SUR-SEVRE (79)      | -         | 1832-1843 | -         | -         |                   |
| MORTAGNE-S-SEVRE (79)        | -         | -         | 1843-1848 | -         |                   |
| LA MOTHE-ACHARD              |           |           |           |           |                   |
| LA MOTTE-ACHARD (79)         | -         | 1831-1847 | -         |           |                   |
| LES MOUTIERS-LES-MAUXFAITS   |           |           |           |           |                   |
| LES MOUTIERS-LES-MAUFAITS 79 | -         | -         | -         | 1846-1847 | Direction en 1846 |
| NOIRMOUTIER                  |           |           |           |           |                   |
| NOIRMOUTIER (79)             | 1831-1839 | 1839-1846 | -         | -         |                   |
| NOIRMOUTIERS (79)            | -         | -         | -         | 1846-1848 |                   |
| PALLUAU                      |           |           |           |           |                   |
| PALLUAU (79)                 | 1831-1835 | -         | 1836-1843 | 1843-1848 |                   |



| BUREAUX                     | TYPE 12   | TYPE 13   | TYPE 14   | TYPE 15    | OBSERVATIONS                                                            |
|-----------------------------|-----------|-----------|-----------|------------|-------------------------------------------------------------------------|
| <b>POUZAUGES</b>            |           |           |           |            |                                                                         |
| POUZAUGE (79)               | 1831-1846 | -         | -         | -          |                                                                         |
| POUZAUGES (79)              | -         | -         | 1847-1848 | -          |                                                                         |
| <b>ROCHESERVIERE</b>        |           |           |           |            |                                                                         |
| ROCHESERVIERE 79            | -         | -         | -         | 1845-1848  | Direction en 1845                                                       |
| <b>LA ROCHE-SUR-YON</b>     |           |           |           |            |                                                                         |
| BOURBON VENDEE (79)         | -         | 1830-1834 | -         | -          |                                                                         |
| BOURBON-VENDEE (79)         | -         | 1834-1844 | -         | 1838-1848  | avec trait d'union                                                      |
| NAPOLEON-VENDEE 79          | -         | -         | -         | 1848       |                                                                         |
| <b>LES SABLES-D'OLONNE</b>  |           |           |           |            |                                                                         |
| LES SABLES (79)             | 1830-1838 | 1839-1841 | -         | 1842-1847  |                                                                         |
| LES SABLES (70)             | -         | -         | -         | 1842et1847 | numéro du département<br>erroné: (70) Saône et<br>Loire au lieu de (79) |
| LES SABLES-D'OLONNE 79      | -         | -         | -         | 1847-1848  |                                                                         |
| <b>SAINT-FULGENT</b>        |           |           |           |            |                                                                         |
| ST FULGENT (79)             | 1831-1843 | -         | -         | -          |                                                                         |
| ST-FULGENT (79)             | -         | -         | 1843-1848 | -          | avec trait d'union                                                      |
| <b>SAINT-GILLES-SUR-VIE</b> |           |           |           |            |                                                                         |
| ST GILLES-SUR-VIE (79)      | -         | 1832-1840 | -         | -          |                                                                         |
| ST GILLES-S-VIE (79)        | -         | -         | 1840-1846 | 1846-1848  | Type 15: pas de point<br>sous le T, mais trait<br>d'union entre ST et G |
| <b>SAINTE-HERMINE</b>       |           |           |           |            |                                                                         |
| SAINTE-HERMINE (79)         | -         | 1831-1839 | -         | -          |                                                                         |
| STE HERMINE (79)            | -         | -         | 1839-1848 | -          |                                                                         |

(Les dates indiquées sont celles que nous avons rencontrées, elles peuvent certes être améliorées)

En voici deux exemples, et vous constaterez que ces lettres sont plaisantes et qu'à juste titre elles font partie de l'histoire postale du département.



## POESIE ET PHILATELIE

Nous avons déjà raconté comment M.Georges JOUIN, alors secrétaire de l'Amicale, avait agrémenté de trois poésies le menu du repas pris , le 16 Mars 1958 , par les participants au Congrès du G.P.C.O. .

Deux de ces trois poésies ont été reproduites dans les colonnes du Bulletin en Juillet et Décembre 1979. A la demande d'une amicaliste , nous reproduisons la dernière de ces poésies.

### QUI SUIS-JE ENFIN ?

Petite Cendrillon, près de ses soeurs plus belles,  
Je n'ai ni gais atours, ni bien riche trésor;  
Mes habits sont de lin, les leurs sont tissés d'or  
Et mes lustres ne sont que piteuses chandelles.

Je veux vivre pourtant et désire grandir,  
Vous imitant, mes soeurs aux âmes rayonnantes;  
Pour l'instant, près de vous, 8 dames élégantes,  
Humble je veux rester, mais humble avec plaisir.

Dans le palais charmeur d'une province immense,  
A vos côtés je vis, -à votre ombre plutôt-  
Je veux vous saluer, espérant que bientôt  
Je vous égalerai en richesse et science.

Je suis l'A.P.Y. , vous l'avez deviné;  
Amicales, soyez ici les bienvenues !  
Cendrillon admirant vos richesses connues  
Vous offre l'humble fleur dont son front est orné.

Relevé dans "LES VARIETES DES TIMBRES DE FRANCE DE 1849 A NOS JOURS",  
d'André SUARNET :

*"La première vertu d'un philatéliste, c'est la patience"*

*"La collection de timbres est un amusement, son étude est une science"*

*"Découpage des lettres et lavage des timbres avant examen = ravage"*

*"Un homme averti en vaut deux, s'il est collectionneur il en vaut cent"*

*"Il est un principe absolu en philatélie que chacun se trouvera bien de respecter : TOUT ramasser, ne jamais RIEN jeter, car il y a toujours à y revenir..."*

Pourquoi certaines vignettes au type Sabine ne comportent-elles pas de barres phosphorescentes alors qu'elles devraient normalement en avoir ?

La revue " MESSAGES " de ce mois , éditée par les P.T.T. , (Novembre 1980 -p.27 ) répond clairement à ce grave problème :

" L'absence éventuelle de barres phosphorescentes sur les figurines du type "Sabine" à 1,20 F (vert) et à 1,40 F. (rouge) est due à un incident technique momentané et fortuit affectant la fabrication de quelques feuilles de timbres lesquelles , échappant au contrôle délicat en matière de phosphorescence , peuvent alors être mises en circulation."

N'est-ce pas clair ? ..... IL NE FAUT PAS CHERCHER MIDI A QUATORZE HEURES !



Votre EBENISTE

**MEUBLES MOREAU**

**Fabricant**

BELLEVILLE - sur - VIE

Tel ; magasin : 98.12.62

fabrique : 98.11.13

**Pour vos lunettes**

LENTILLES DE CONTACT

**2 Magasins à votre service**

**COMMOY**

16, Place du Marché - Tél. 37.02.89

29, Rue Georges-Clemenceau - Tél. 37.49.09

**85000 LA ROCHE SUR YON**

**POISSONNERIE**

**"chez ANDRE"**

26, rue Foch

**LA ROCHE SUR YON**

Tel : 37.11.14

Arrivée journalier  
des **SABLES D'OLONNE**

★  
aux halles : **Mardi**

**Jeudi**

**Samedi**

**BARBOTEAU anciennement MARIONNEAU**

8, Rue Foch (Près du Rex)  
**LA ROCHE SUR YON**  
Tél. 37.08.91



**ANTIQUITES**



**OCCASIONS**

Meubles régionaux  
Sièges  
Bibels  
Cartes

Hall d'exposition  
**ENTRÉE LIBRE**

**- ÉLECTRICITÉ GÉNÉRALE -**  
TELEVISION - CHAUFFAGE ELECTRIQUE  
ELECTRO-MENAGER -  
ANTENNES TELEVISION

**louis le goff**

Magasin : 5, Rue Raymond-Poincaré  
Atelier-Bureaux : 6, Rue Lazare-Carnot

**LA ROCHE-SUR-YON**

Tél. : 37-09-19

**Vous pensez CADEAUX...**

**Dites**

**SESAM'**

**qui vous propose**

**ses cadeaux personnalisés**

**ses gadgets**

**ses cadeaux d'affaires**

**SON CHOIX**

**SES PRIX**

**M<sup>me</sup> BARALHÉ**

**M<sup>me</sup> GADIOU**

**15, rue Georges-Clemenceau — 85000 LA ROCHE SUR YON**

**Tél. (51) 37.08.53**

**PAPETERIE**

**ROBERT AVIZOU**



**Fournitures de bureau  
et philatéliques**



**LIBRAIRIE**

**STYLOS**

**CADEAUX**

**7 place Napoléon LA ROCHE sur YON**

**Tél. (51) 37.15.94**

**Comptoir du Marche Commun**

**C est Moins Cher...**

**13 Bd Louis Blanc  
85000 LA ROCHE sur YON**

**GROSSES REMISES  
sur**

**ELECTRO-MENAGER et  
TELEVISION**

**Exemple :**

**REMISE 20%  
sur aspirateur VOLTA**

**SERVICE APRES VENTE  
CREDIT jusqu'à 21 MOIS**



## LES ENTIERS POSTAUX DU 15 CENTIMES SEMEUSE LIGNEE

Le 15 centimes Semeuse Lignée, émis le 2 Avril 1903, fut utilisé pratiquement sans discontinuer jusqu'en 1924. Il traversa de ce fait de nombreux changements de tarifs dûs, entre autres, à la Guerre ou aux débuts de l'inflation (1924).

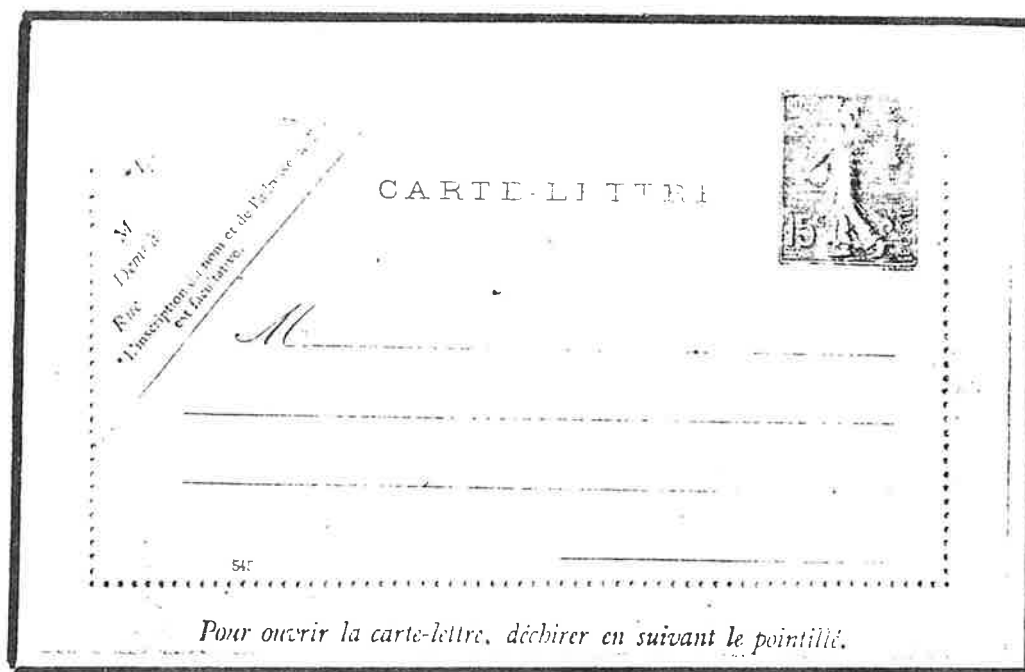
Nous allons essayer de retrouver certains de ces tarifs au moyen des entiers postaux à l'effigie de cette vignette.

PREMIERE PERIODE : du 2 Avril 1903 au 15 Avril 1906

Durant cette période, le tarif de la lettre simple intérieure est 15 centimes. Des cartes-lettres et enveloppes à l'effigie du 15 c. lignée furent émises.

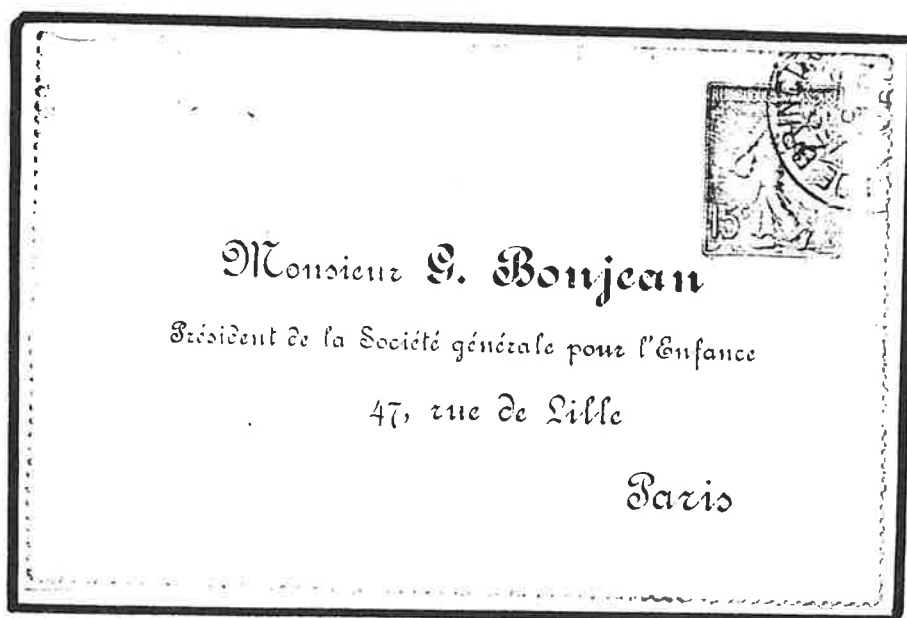
Cartes-lettres :

- timbre au type 1 ou 2 de la vignette adhésive,
- le tirage commença en Janvier 1904 pour le type 1, mais les cartes-lettres n'eurent cours qu'en Juin 1904,
- inscriptions sur la bandelette du bas seulement,
- 6 lignes d'inscriptions pour l'expéditeur,
- carton gris-jaunâtre épais,
- dates 404 à 601 pour le type 1, 432 à 505 pour le type 2.



Carte-lettre au type 1 - date 545

Il existe également, émise en 1904, une carte-lettre privée timbrée sur commande de G. BONJEAN.

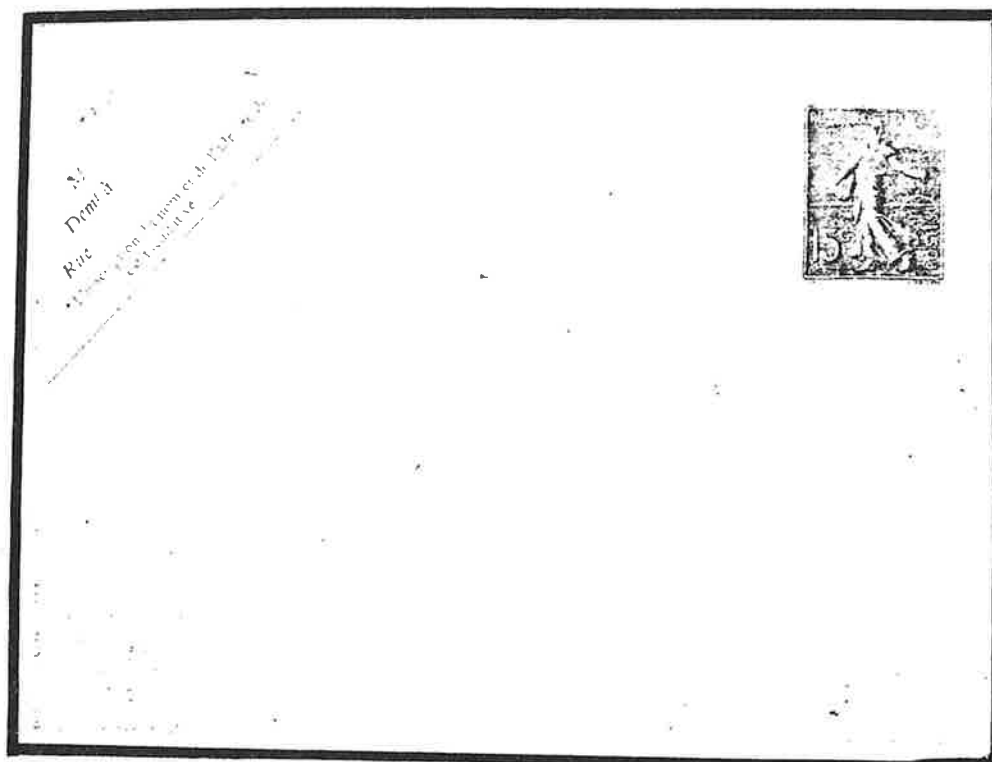


Enveloppes :

Les enveloppes furent émises en deux formats différents : 123 x 96 mm et 147 x 112 mm. Toutes deux furent imprimées sur papier vert-gris, avec inscriptions pour l'expéditeur. Les timbres sont au type 1 de la vignette adhésive.

Dates : 411 et 507 (1904 et 1905) pour le format 123 x 96 mm

410-411, 507 et 510 (1904 et 1905) pour le format 147 x 112 mm.

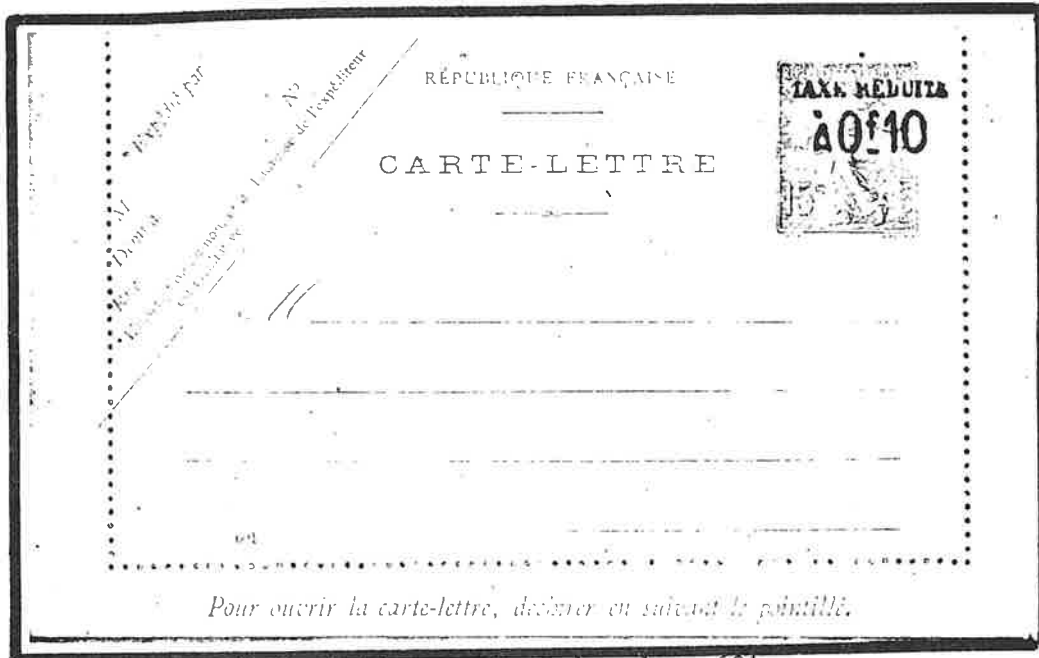


format 123 x 96 mm - date 507

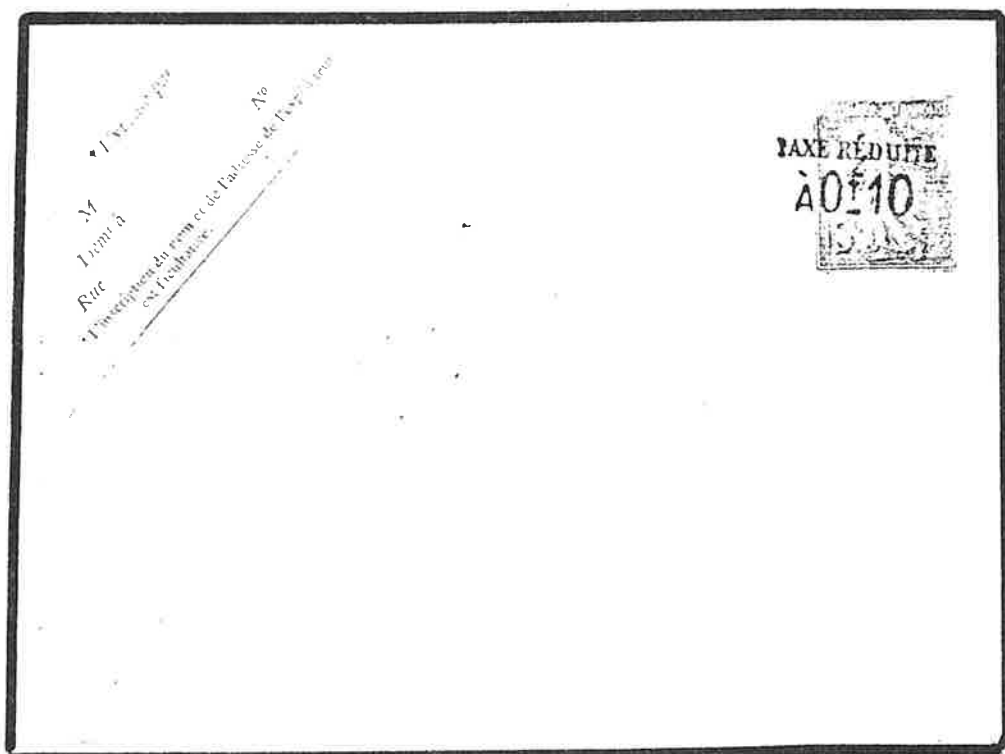
Notons l'existence d'un repiquage privé de l'enveloppe format 147 x 112  
 Par ARMIEUX (Oran), et d'une lettre Fermée Réclame, format 135 x 105 mm,  
 sur papier blanc, de la Pouponnière de Varrèdes.

DEUXIEME PERIODE : du 16 Avril 1906 au 30 Avril 1910

Sous la poussée d'une active campagne de presse menée depuis plusieurs  
 années, la Chambre de Députés vota, le 6 Mars 1906, l'abaissement du tarif  
 de la lettre simple intérieure de 15 à 10 centimes. Ainsi, l'important  
 stock restant de cartes-lettres et d'enveloppes de 15 centimes fut surchar-  
 gé à la main : TAXE REDUITE A 0 F 10. On retrouva ainsi les cartes-lettres  
 et enveloppes précédemment décrites avec cette mention apportée sur 2 lignes.

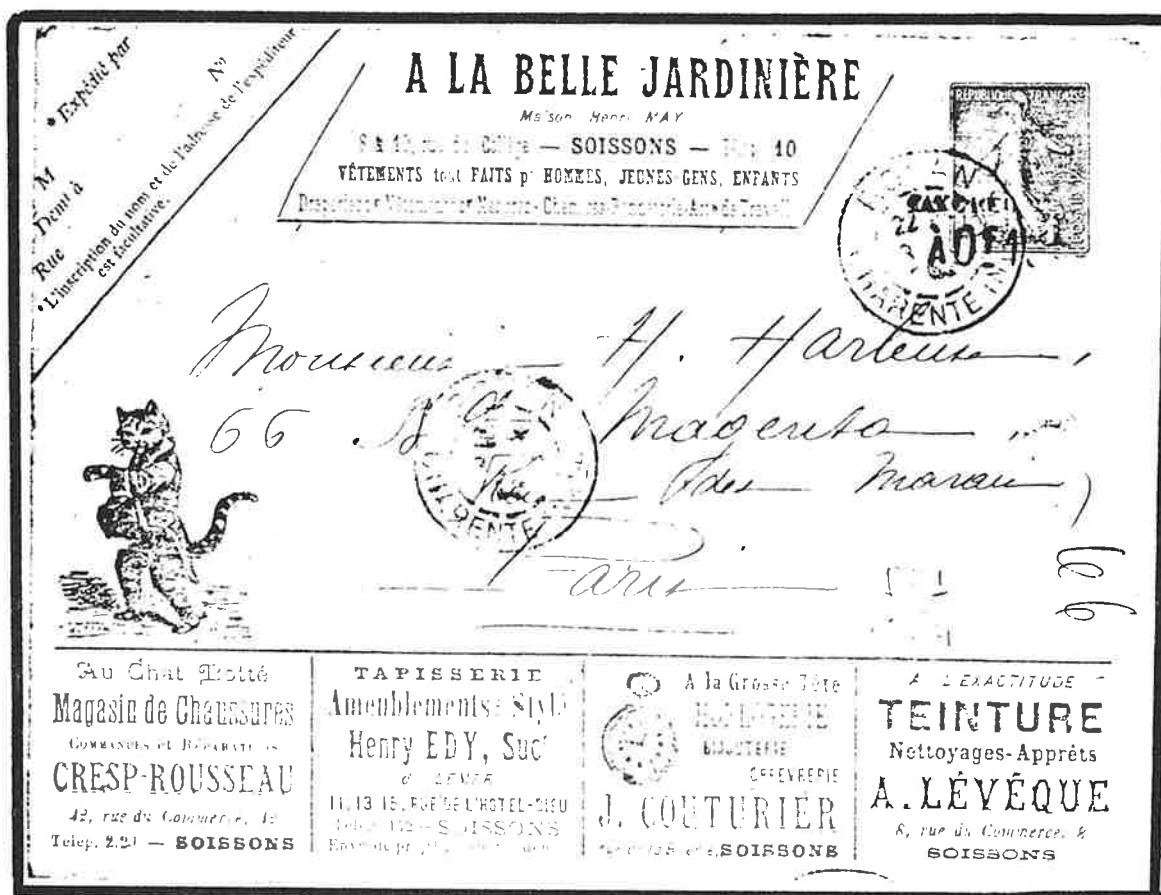


Carte-lettre au type 1 - date 601



Enveloppe 123 x 96 - date 507

Notons l'existence de repiquages privés des enveloppes 147 x 112 mm, avec la mention TAXE REDUITE A 0 F. 10, au Havre, à Charleville, à Arras et à Soissons.



Repiquage de LA BELLE JARDINIÈRE à Soissons (recto)

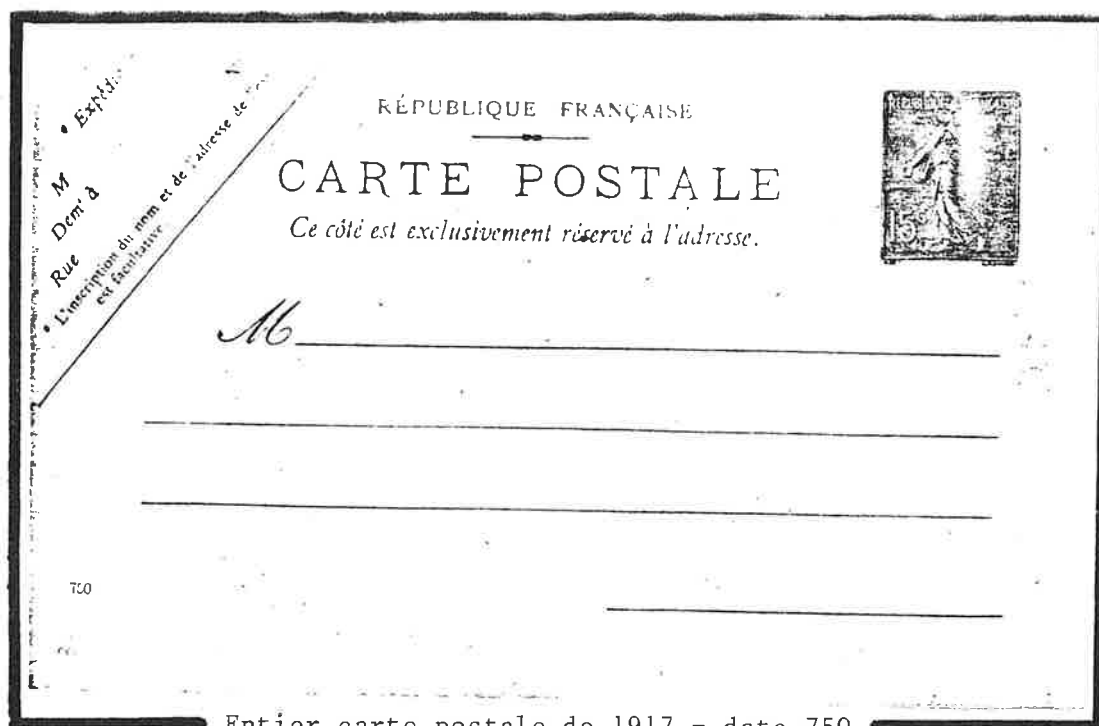
TROISIÈME PERIODE : du 1 Janvier 1917 au 31 Mars 1920

La Guerre a éclaté le 3 Août 1914, très vite elle coûta très cher. Ainsi le tarif des lettres intérieures fut augmenté le 1 Janvier 1917, et passa de 10 centimes à 15 centimes. En même temps, le tarif des cartes postales intérieures de plus de cinq mots passa de 10 à 15 centimes. Il en résulta l'apparition d'un nouvel entier carte postal, et de nouveaux tirages de cartes-lettres et d'enveloppes à 15 centimes.

Cartes postales :

Les cartes postales (entier postal) émises à cette époque présentent les caractéristiques suivantes :

- . timbre au type 5 des carnets de la vignette adhésive,
- . carton vert ou vert-gris,
- . timbre vert foncé ou vert-jaune foncé,
- . dates 727 à 942 (1917 à 1919).



Entier carte postale de 1917 - date 750

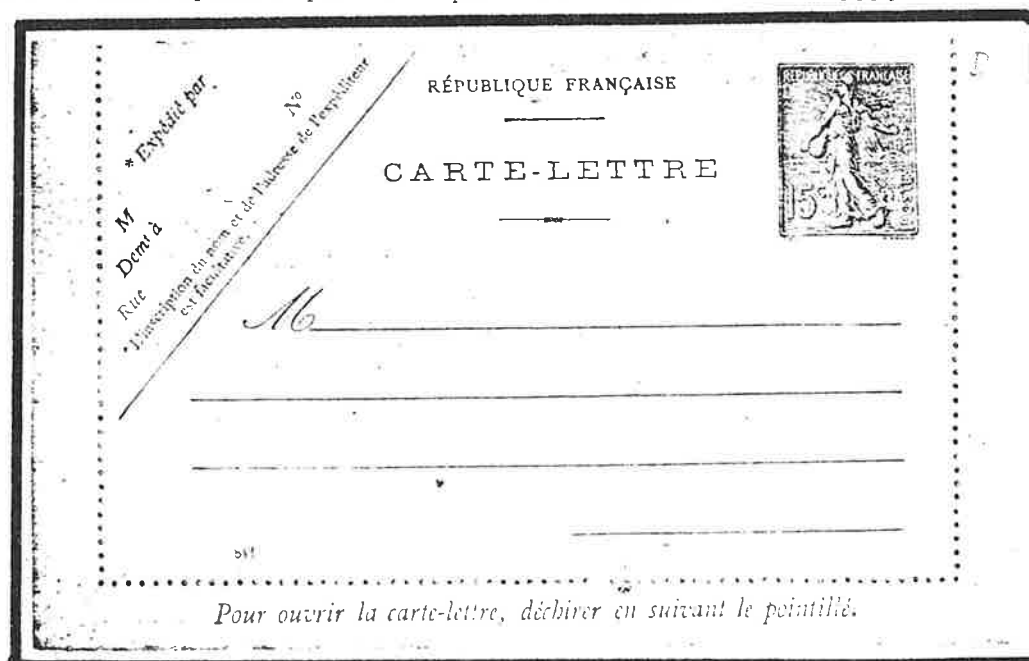
#### Carte lettres :

Il y eut trois tirages successifs de cartes-lettres pendant cette période :

1° tirage : timbre au type 4 des vignettes adhésives. Premier tirage des cartes-lettres de Guerre. Les nuances du timbre et du carton varient à l'infini : du chamois clair au gris chamois foncé ou chamois jaunâtre pour le carton. Dates : 702 à 822.

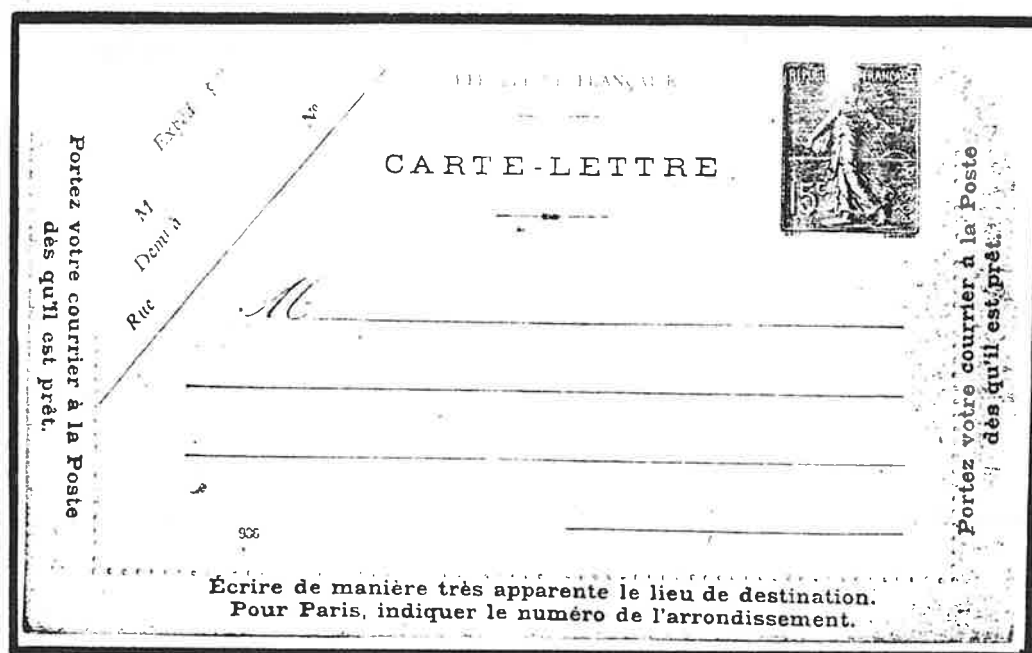
2° tirage : timbre au type 1. Deuxième tirage des cartes-lettres de Guerre. Inscriptions sur la bandelette du bas seulement, et 6 lignes d'inscriptions pour l'expéditeur. Dates : 822 à 851.

3° tirage : timbre au type 5. Inscriptions sur les 3 bandelettes. 4 lignes d'inscriptions pour l'expéditeur. Dates : 906 à 009.



Carte-lettre du deuxième tirage - dates : 841



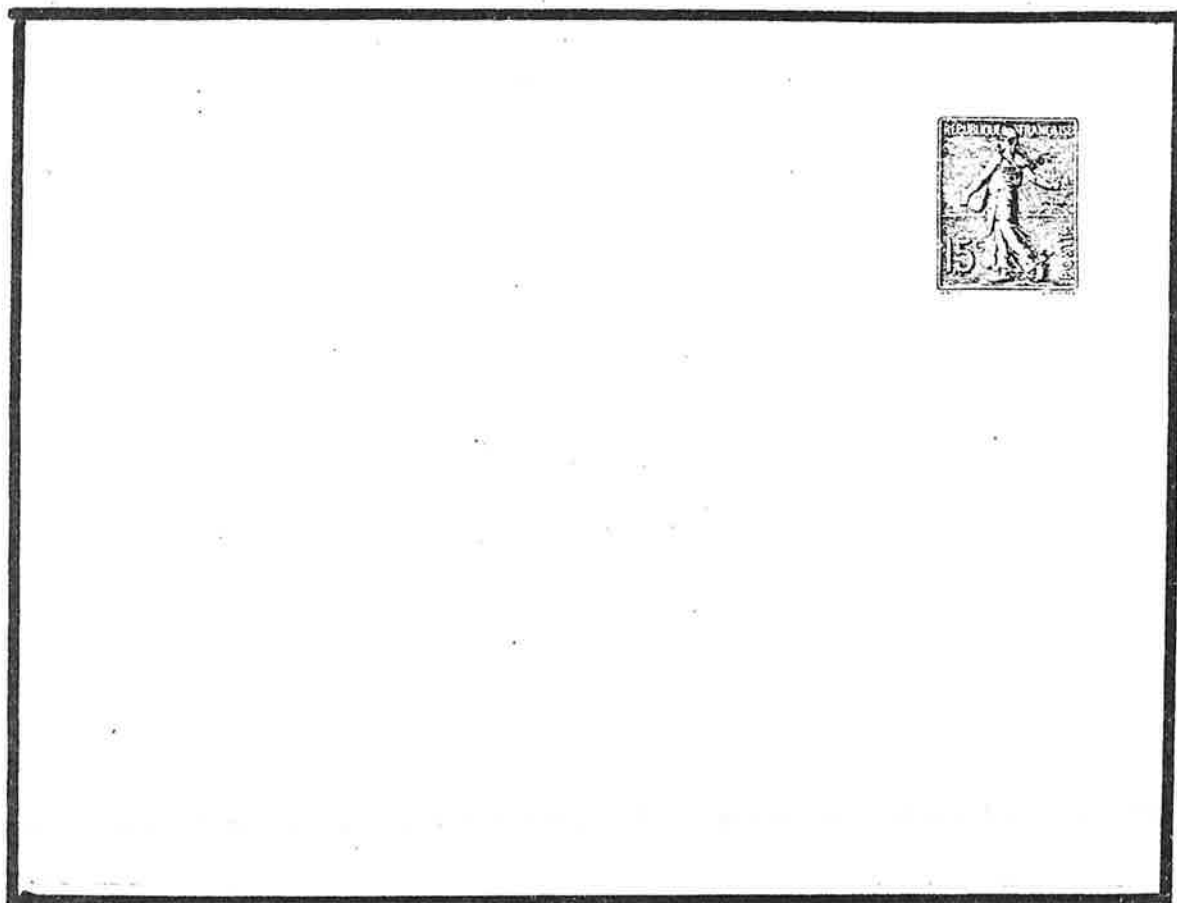


Carte-lettre du troisième tirage - date 936

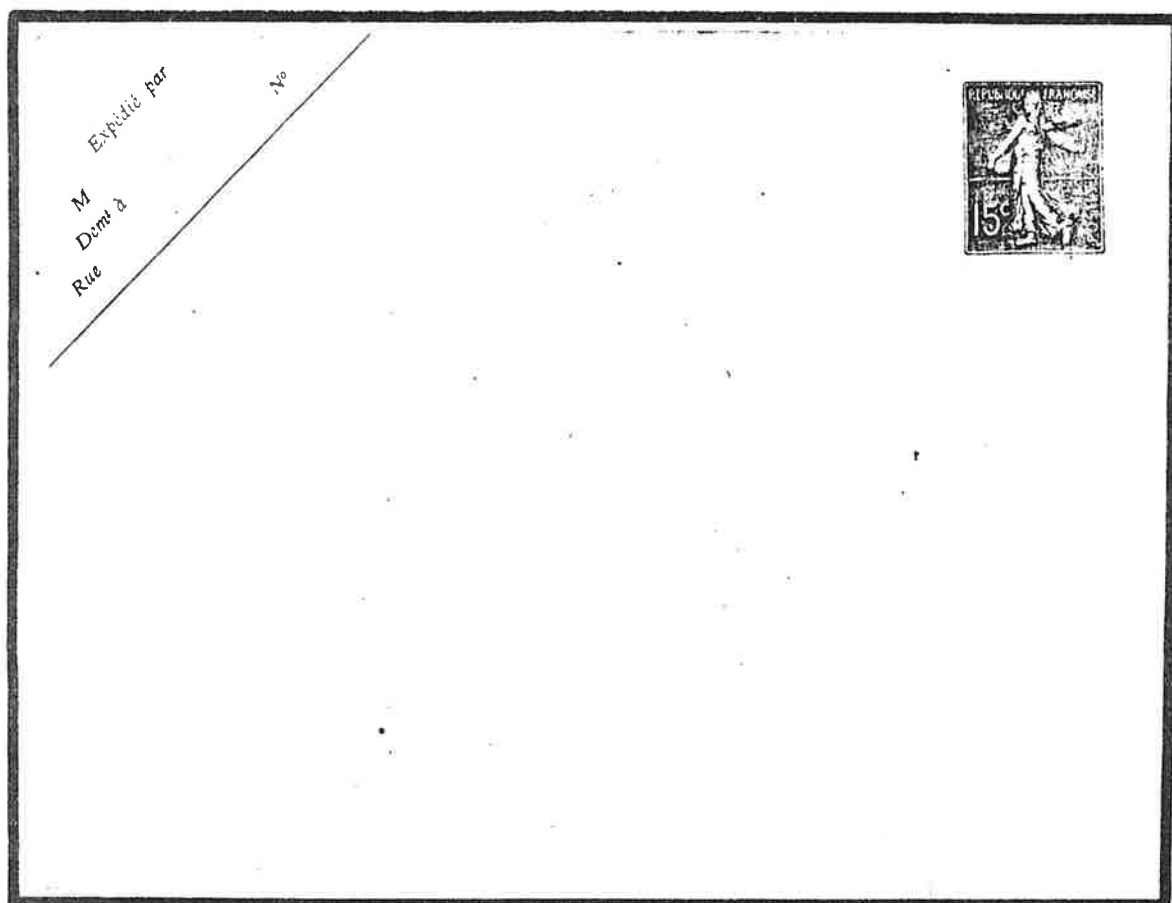
#### Enveloppes :

Le timbre est toujours au type 1 des vignettes adhésives

- format 123 x 96 mm, papier vergé, crème, sans inscriptions pour l'expéditeur. Dates : 751, 752, 754 (erreur)
- format 147 x 112 mm, papier vergé, crème, sans inscriptions pour l'expéditeur. Date : 747
- format 147 x 112 mm, papier vergé crème, sans inscriptions pour l'expéditeur, sans date.
- format 147 x 112 mm, papier vergé crème, avec inscriptions pour l'expéditeur, avec dates : 841 et 842 (1918).
- format 147 x 112 mm, avec inscriptions pour l'expéditeur. Existe en vert-bleu sur papier blanc-gris, mince, intérieur lilas rose. Dates 912 à 944.



Papier vergé crème - sans inscriptions - format 147 x 112 mm



Papier blanchâtre mince - intérieur lilas - format 147 x 112 MM

Pour terminer, citons l'existence d'enveloppes privées timbrées sur commande, de formats et de couleurs très variés, émises en 1906, sans ou avec raison sociale (Bedfort Petroleum Compagny, Pernod Fils, Cie Gle des Omnibus, Dr Mac Laughlin). Ces enveloppes sont toutes très rares car émises à assez peu d'exemplaires.

Ouvrage consulté : Monographie des Timbres de France de 1903 et 1906 au type Semeuse, par Mrs Storch et Françon

Christian PAUVERT

M E R C I !

Quatre mousquetaires (pardon...), quatre volontaires, toujours les mêmes, avaient fort gentiment accepté la garde de l'exposition pendant les 2 nuits des 11 au 13 Octobre dernier. La salle n'étant pas chauffée, ils ont été contraints bien involontairement d'activer leur circulation sanguine par l'absorption de liquides divers. On dit que c'était assez réussi.... Bien entendu, on ne boit pas sans manger, et vice versa.

Il avait été convenu verbalement, après la Journée du Timbre de Mars 1979, que l'Amicale leur fournirait à l'avenir jus de fruits et jambon maigre. Ils n'ont sans doute pas osé rappeler cette convention, les malheureux, tant et si bien qu'ils ont dû se ravitailler eux-mêmes et qu'ils en ont été de leur poche. Personne n'a su quel avait été le menu !

Le Président et les Membres du Bureau, avec leurs remerciements, prient ces dévoués Collègues de bien vouloir accepter leurs excuses et prennent l'engagement de leur fournir, à la prochaine occasion, toutes les "munitions" nécessaires.

\*\*\*\*\*

#### QUESTION D'UN APYSTE QUI NE COMPREND PAS.

LES 11 - 12 et 13 Octobre 1980, il y a eu à LA ROCHE-SUR-YON, une "EXPOSITION PHILATELIQUE JEUNES". Sur une centaine de membres actifs de l'APY, je n'y ai vu que 5 adhérents ! En dehors de motifs souvent artificiels toujours invoqués, quel est le sociétaire qui pourrait en donner franchement la raison ?

UNE DES MACHINES DE L'ATELIER DE PERIGUEUX,

## LA ROTATIVE A GRAND RENDEMENT

Nos timbres-poste sont imprimés comme chacun sait à PERIGUEUX par l'Atelier du Timbre. Mon propos n'est pas de vous expliquer tout ce que fabrique l'Atelier, c'est quelque chose de vertigineux : en 1978 :

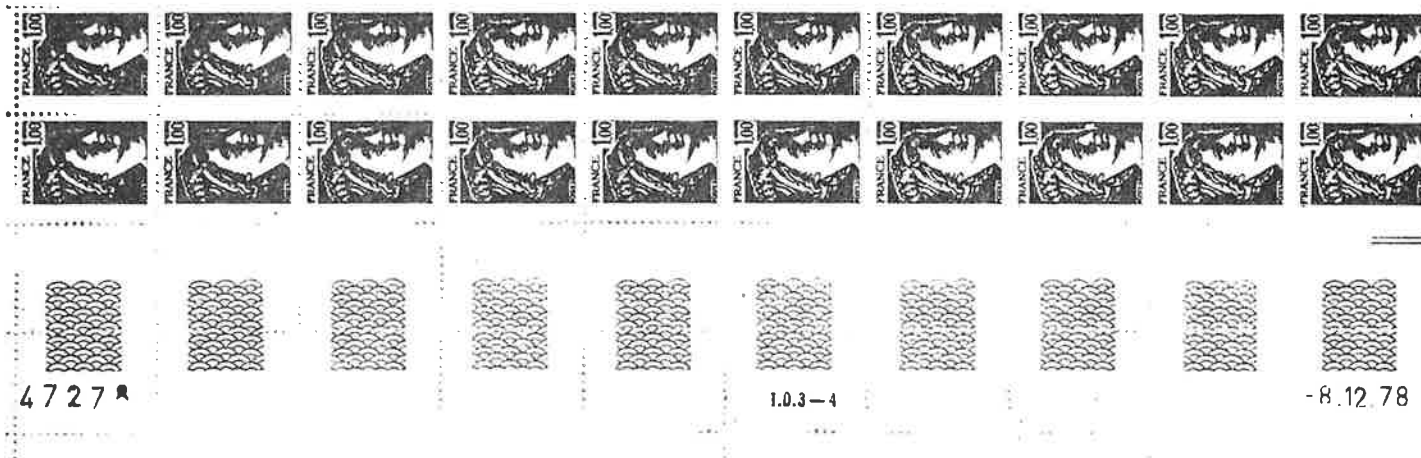
3.729.834.560 Timbres de France et d'Andorre,  
65.571.446 carnets  
33.570 roulettes etc...

620 tonnes de papier gommé  
877 tonnes de papier non gommé  
228 tonnes d'encre

mais plutôt de recenser ce qui se passe au niveau des machines, et plus particulièrement de la R.G.R.

Depuis son installation à PERIGUEUX l'Atelier, pour nos timbres d'usage courant, utilise trois types de machines :

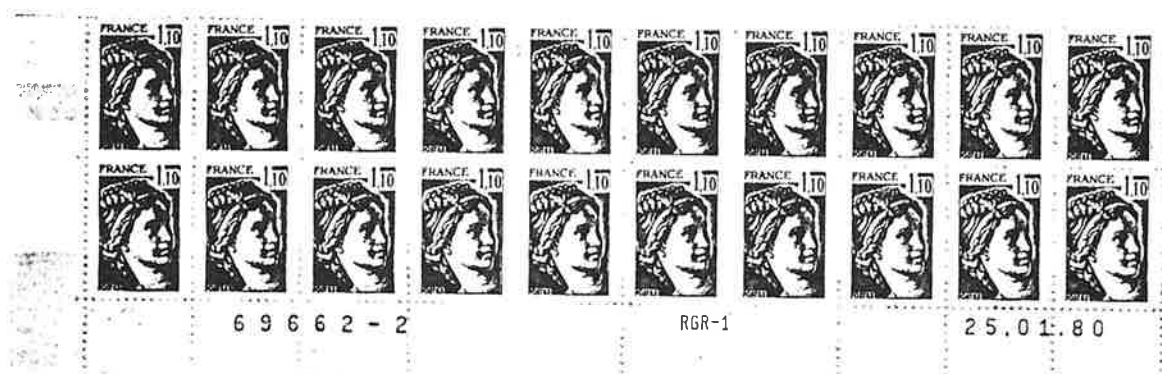
- la plus simple : la T.D.3 qui permet de fabriquer les timbres-poste en trois couleurs et en Taille Douce (timbres imprimés couchés)



- plus compliquée est la T.D.6, qui, elle, permet d'imprimer 6 couleurs (impression des timbres debout)



- plus sophistiquée la R.G.R. (initiales de Rotative à Grand Rendement)  
est la dernière née



En principe, cette machine, de conception différente, est réservée à la fabrication des timbres vendus en grande quantité.

C'est de cette machine dont il va être question.

Pour ne pas alourdir les explications, je vous indiquerai simplement :

- a) le fonctionnement
- b) les particularités
- c) l'utilisation
- d) les tirages connus à ce jour (sur Sabines)

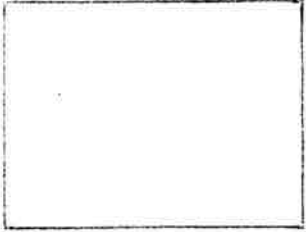
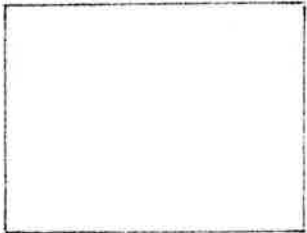
## I - SON FONCTIONNEMENT

### 1) la disposition des feuilles de timbres.

La R.G.R. imprime 8 feuilles de 100 timbres-poste debout à chaque tour de cylindre. Ces feuilles sont disposées en deux rangées de 4. On en déduit donc immédiatement que le cylindre d'impression est plus important que ceux des T.D.3 ou des T.D.6 puisque sa circonférence correspond à 44 hauteurs de timbres (contre 33 aux autres machines pour 3 feuilles).

Diamètre du cylindre de la T.D.6 :  $2,3 \times 33 : 3,14159 = 24,16 \text{ cm}$

Diamètre du cylindre de la R.G.R. :  $2,3 \times 44 : 3,14159 = 32,21 \text{ cm}$

|                                                                                     |                                                                                      |                          |
|-------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------|
|   |   | 1/2 timbre               |
|                                                                                     |                                                                                      | 10 timbres               |
|  |  | 1/2 timbre<br>1/2 timbre |
|                                                                                     |                                                                                      | 10 timbres               |
|  |  | 1/2 timbre<br>1/2 timbre |
|                                                                                     |                                                                                      | 10 timbres               |
|  |  | 1/2 timbre<br>1/2 timbre |
|                                                                                     |                                                                                      | 10 timbres               |
|                                                                                     |                                                                                      | 1/2 timbre               |





8 1 7 7 5 - 1

RGR-1

24.09.79



8 1 7 7 4 - 1

RGR-1

24.09.79



8 1 7 7 3 - 1

RGR-1

24.09.79



8 1 7 7 2 - 1

RGR-1

24.09.79



8 1 7 7 1 - 1

RGR-1

24.09.79



## 2) l'oeil électronique.

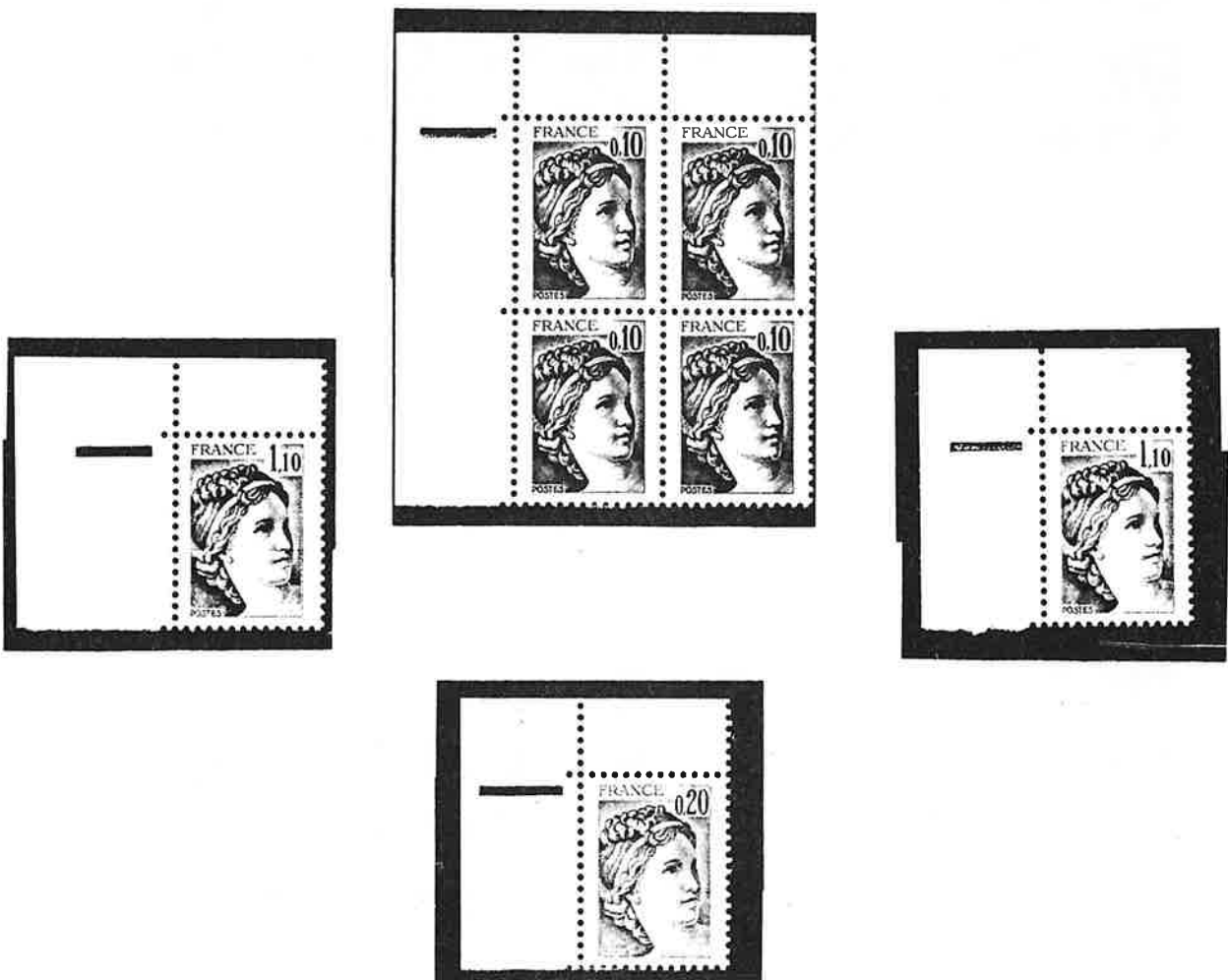
Sur les autres presses, la marque du repère électronique se situe dans le bas de la feuille de timbres, à droite ou à gauche, et même des deux côtés, sachant cependant qu'un seul repère est utilisé dans ce cas (on le trouve parfois imprimé à sec), ici, il est au centre du cylindre, comme pour les carnets. On le trouve par conséquent sur une feuille sur quatre (feuille de la rangée de droite) dans l'angle supérieur gauche (et tant pis pour les amateurs de coins datés).

## 3) rendement.

Comme son nom l'indique, il s'agit d'une Rotative à Grand Rendement. Par comparaison avec les T.D.3 ou T.D.6, celle-ci imprime avec une vitesse de rotation bien plus grande avec la conséquence que nous verrons plus loin; par ailleurs, elle imprime 8 feuilles à chaque tour de cylindre d'impression contre 3 feuilles aux autres machines.

## 4) les perforations.

Les feuilles de timbres ne sont plus perforées par des peignes comme sur les T.D.3 ou T.D.6, mais par un cylindre portant des aiguilles, exactement de même circonférence que le cylindre d'impression qu'on appelle "hérisson". La vitesse de rotation -conséquence du paragraphe précédent- ne permettrait pas au peigne d'effectuer correctement son travail.



## II - SES PARTICULARITES

### 1) la numérotation des feuilles.

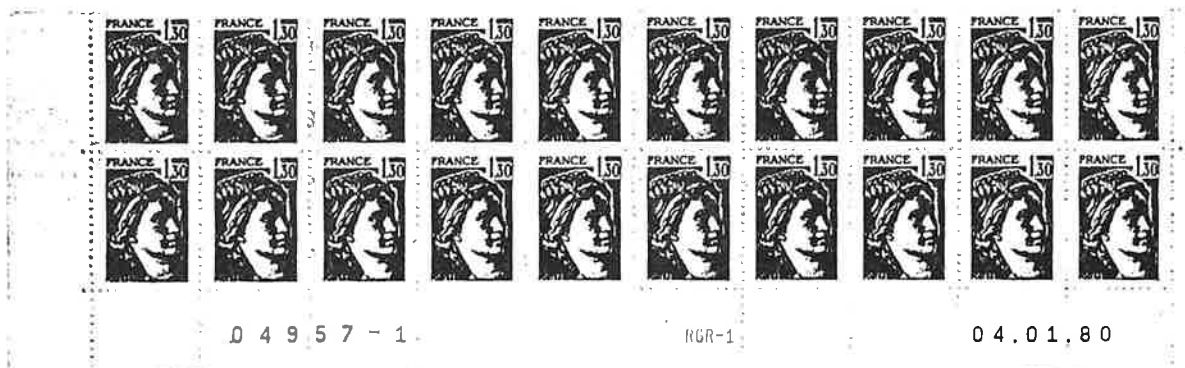
La R.G.R. imprimant comme nous l'avons vu 2 rangées de 4 feuilles simultanément, il a fallu imaginer un système permettant de reconnaître la feuille de gauche de la feuille de droite. C'est pourquoi, après le numéro de feuille apparaît le chiffre 1 pour celle de gauche (vous aurez sans doute remarqué qu'il n'est pas toujours identique), et le chiffre 2 pour celle de droite. On a l'habitude de dire alors : feuille à indice 1 et feuille à indice 2 (on lit aussi parfois le mot "suffixe" qui signifie dans ce cas la même chose).



### 2) le trou balladeur.

Il a été indiqué plus haut que les perforations sur cette machine étaient faites à l'aide d'un "hérisson". En effet, un peigne ferait toujours le même nombre de trous sur toutes les rangées, et il n'y en aurait jamais un en plus ou en moins dans une rangée. Les deux cylindres (d'impression et hérisson) coïncide donc toujours très exactement, et il ne saurait en être autrement, c'est pourquoi, la perforation supplémentaire peut se rencontrer à n'importe quelle hauteur, mais toujours au même endroit tant qu'il n'y aura pas eu démontage. A ma connaissance, trois rangées sont connues : la 4ème, la 10ème et la 11ème.





### 3) le trou manquant.

En Octobre 1978, le bloc perforateur (notre hérisson) a dû être victime d'un accident qui a brisé l'une des quelque 24.000 aiguilles. A moins qu'il n'existe un second cylindre différent du premier. De ce fait, il existe un "trou manquant" (expression curieuse que de dire que quelque chose qui manque existe tout de même...) sur la feuille de timbres. Cette perforation manquante est toujours située au même endroit par rapport à la rangée comportant les trous supplémentaires, et tous les quatre feuilles, c'est-à-dire à chaque tour du cylindre d'impression et de son hérisson.

D'après les bas de feuilles qu'il m'a été donné d'examiner, cette brisure aurait eu lieu entre le 2 et le 11 Octobre 1978. Si quelqu'un avait une feuille entre ces deux dates, il serait intéressant de la voir de façon à cerner de plus près le jour de la cassure.

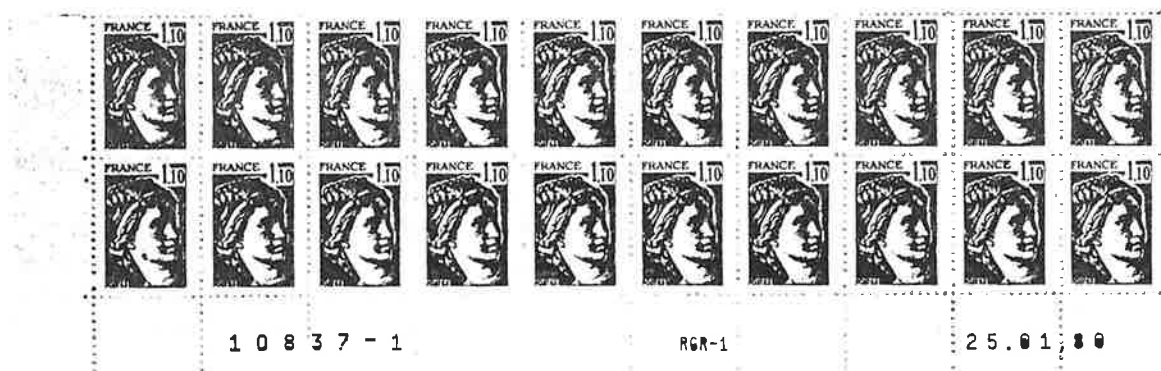


### 4) la marge manquante.

Par circulaire C.D. n° 207 du 29 Novembre 1979, la Direction de l'Imprimerie des Timbres-Poste signale que sur la R.G.R. : "l'une des marges latérales de certaines de timbres du type Sabine a dû être éliminée"

Il est intéressant d'essayer de comprendre ce qui a pu se passer pour en arriver à cette présentation. Monsieur DE LIZERAY nous apporte son point de vue. Selon lui, l'usure des aiguilles du hérisson fait que la pastille de la perforation n'est pas complètement retirée. Dans ces conditions elle reste en surépaisseur ce qui pratiquement double la hauteur des feuilles à massicoter. Ce dernier instrument ne peut donc travailler correctement, et la séparation des feuilles doit alors se terminer à la main.

J'ai trouvé cette présentation sur les feuilles du 1,10 F du 25 Janvier 1980 avec indice 1 (feuille de gauche). Au 31 Janvier 1980 les feuilles ne présente plus cette anomalie. Par contre, il est probable que d'autres valeurs (0,10 - 0,20 et 1,30 ) présentent la même marge manquante. Il est également possible qu'un jour, tant que ce bloc perforateur sera en place, la marge de gauche des feuilles à indice 2 (feuille de droite) soit arrachée.



Cependant la plus grande prudence s'impose, car ce travail est "fait main" ce qui suppose que n'importe quelle main peut déchirer une marge, la circulaire des P.T.T. ne situe pas dans le temps la période de déchirure : "cette présentation temporaire des feuilles...." or, nous savons qu'en France le provisoire dure parfois longtemps.

### III - SON UTILISATION

Comme nous l'avons vu plus haut, la R.G.R. est réservée à la fabrication des timbres-poste vendus en grande quantité, et par conséquent devant être fabriqués également en grand nombre.

C'est pourquoi, la première utilisation qui en fut faite pour les Sabines a été le tirage du 10 Novembre 1977 du 1,00 F rouge. Ainsi était satisfaite la demande du public pour le courrier rapide. Le tarif d'affranchissement devant subir une augmentation (1,00F devenant 1,20F) cette dernière valeur fut imprimée sur la R.G.R. à partir du 8 Mai 1978; il en a été de même ensuite pour les 1,10F et 1,30F et actuellement pour les 1,20F et 1,40F.

Par contre, on peut se demander le pourquoi des tirages sur la R.G.R. des valeurs à 0,10F et 0,20F. Nous entrons là dans l'imaginaire, mais on peut penser que les P.T.T. prévoyant de nouvelles augmentations des tarifs fabriquent avant son application les valeurs complémentaires à celles ayant cours à un moment donné, et forcément fabriquées d'avance en grande quantité.

IV - LES TIRAGES DE LA R.G.R.

---

Valeur faciale : 0,10 F - du 20.11 au 7.12.79  
du 18.4 au 29.4.80  
du 19.5 au 22.5.80  
du 5.8 au 11.8.80

0,20 F - du 27.3 au 9.4.80  
du 13.5 au 14.5.80

1,00 F rouge du 10.11.77 au 28.3.78

1,00 F vert - du 20.2 au 22.2.79  
du 15.3 au 21.3.79

1,10 F - du 20.9 au 11.10.79  
du 25.1 au 1.2.80  
du 10.4 au 16.4.80  
du 5.5 au 9.5.80

1,20F rouge - du 8.5.78 au 25.8.78  
du 30.8.78 au 22.1.79  
du 24.1.79 au 9.2.79  
du 27.2.79 au 2.3.79  
du 27.3.79 au 9.4.79  
du 29.5.79 au 2.7.79

1,20F vert - du 17.6.80 au 23.6.80  
1e 26.9.80

1,30 F - du 5.7.79 au 6.9.79  
du 23.10.79 au 8.11.79  
du 12.12.79 au 15.1.80  
du 11.4.80 au 16.4.80  
du 29.5.80 au 16.6.80  
1e 25.6.80

1,40 F - du 2.7.80 au 31.7.80  
du 13.8.80 au 10.9.80



# NOMENCLATURE DES PERFORATIONS

Avec la collaboration de notre ami Lucien AYMARD, j'ai dressé le tableau suivant des perforations manquantes et supplémentaires. Nous avons tout à fait conscience de la portée très limitée d'un tel document, et nous souhaitons pouvoir le compléter avec votre concours.

| Valeur faciale  | Feuilles à indice 1                                                                                                                                                        | Feuilles à indice 2                                                                                                            |
|-----------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| 0,10 F          | 20.11.79 0 -----00<br>22.5.80 0 -----00                                                                                                                                    | 23.11.79 00 -----0<br>28.11.79 00 -----0<br>7.8.80 00 -----0                                                                   |
| 0,20 F          | 27.3.80 0 -----00                                                                                                                                                          | 27.3.80 00 -----0                                                                                                              |
| 1,00 F<br>rouge | 17.2.78 00 -----00                                                                                                                                                         |                                                                                                                                |
| 1,00 F<br>vert  | 20.3.79 00 -----00 BZ<br>21.3.79 00 -----00 BZ                                                                                                                             | 15.3.79 00 -----00                                                                                                             |
| 1,10 F          | 24.9.79 0 -----00<br>31.1.80 0 -----00<br>7.5.80 0 -----00                                                                                                                 | 24.9.79 00 -----0<br>10.10.79 00 -----0<br>1.2.80 00 -----0<br>15.4.80 00 -----0                                               |
| 1,20 F<br>rouge | 11.10.78 00 -----00 BZ<br>24.10.78 00 -----00 BZ<br>8.11.78 00 -----00 BZ<br>3.1.79 00 -----00 BZ<br>9.1.79 00 -----00 BZ<br>12.1.79 00 -----00 BZ                         | 28.9.78 00 -----00<br>3.1.79 00 -----00<br>24.1.79 00 -----00<br>28.3.79 00 -----00<br>4.4.79 00 -----00<br>27.6.79 00 -----00 |
| 1,20 F<br>vert  | 26.9.80 0 -----00                                                                                                                                                          | 20.6.80 00 -----0                                                                                                              |
| 1,30 F          | 5.7.79 00 -----00 BZ<br>6.7.79 00 -----00 BZ<br>24.7.79 0 -----00<br>20.8.79 0 -----00<br>20.12.79 0 -----00<br>4.1.80 0 -----00<br>13.3.80 0 -----00<br>15.4.80 0 -----00 | 26.7.79 00 -----0<br>27.7.79 00 -----0<br>17.8.79 00 -----0<br>13.11.79 00 -----0<br>4.1.80 00 -----0<br>13.3.80 00 -----0     |



assurances  
la providence

I. A. R. D.  
VIE

# CABINET SEGUINEAU & FILS

TOUTES  
ASSURANCES

IARD — VIE

"Le Richelleu"

Rue Paul-Doumer

85000 LA ROCHE-SUR-YON

☎ (51) 37.03.79 - 37.22.60

BIÈRES

BOISSONS GAZEUSES

VINS DE TABLE

VINS FINS

de toutes provenances

LIVRAISONS A DOMICILE

E<sup>TS</sup> RIVIÈRE

74, route d'Aizenay

- LA ROCHE-SUR-YON -

Tél. 37-00-80

PHOTO

CINEMA

300 m<sup>2</sup> d'exposition  
de matériel

tout pour le  
LABORATOIRE

à des PRIX

PHOTO-PLAIT

12.14 rue Pasteur

LA ROCHE-SUR-YON

Tel 37 50 84 à 50 m. du Théâtre



# Poiroux Musique

**LE SPÉCIALISTE VENDEUR  
de l'instrument de musique**

**27r. de Gaulle - tél 37.17.63  
85000 LA ROCHE SUR YON**

Nombreux PIANOS neufs et d'occasion,  
ORGUES électroniques avec boîte de rythmes,  
ORGUES classiques, ACCORDEONS, GUITARES,  
AMPLIS et tous instruments pour harmonies et fanfares

ACCORD - REPARATIONS

Prix extrêmement étudiés

Chez Madame BUTON  
au POIRÉ-SUR-VIE

## HOTEL-RESTAURANT DU CENTRE

Tél. 31.81.20

## VAL - DE - VIE

Tél. 31.81.41

Cuisine soignée  
Prix modérés  
Bon accueil  
Bonne table

Séminaires - Noces - Banquets  
(700 couverts)

## BUROPLAN

85, boulevard d'Angleterre

85000 LA ROCHE-SUR-YON



**REPROGRAPHIE**  
tirages de plans  
photocopies  
duplication offset  
**FOURNITURES**  
**POUR LE DESSIN**

**LABORATOIRE**  
- agrandissement  
- réduction  
- photos tramées  
**PAPIERS DIAZO**



37 42 47

# LA PHILATELIE ... MARCOPHILE

Chacun de nous, le plus souvent à l'âge adulte, a choisi sa voie : la philatélie ou la marcophilie. Nombreux sont ceux qui allient les deux, mais la plupart du temps, leurs études se limitent à un type ou une série de timbres. A moins d'être très argenté...

Mon intention n'est pas de poser le problème, de savoir quel est "le bon choix". Les deux conceptions procurent les mêmes satisfactions et il faut respecter le point de vue de chacun. Il s'agit plutôt de savoir s'il est préférable de collectionner le timbre oblitéré, détaché ou sur lettres. Il faut rappeler, tout d'abord que la marcophilie est une science relativement récente dont l'éclosion date d'à peine 50 ou 60 ans. Nous n'en avons pour preuves, dans les vieilles archives, que les enveloppes de lettres dont les timbres ont été allègrement ôtés de leur support par un coup de ciseau (au mieux !). Il m'est arrivé de rencontrer dans un tas de vieilles correspondances 2 enveloppes expédiées de Chine au début du siècle dont le coin supérieur gauche était découpé, la partie restante laissant apparaître une oblitération en caractères chinois... faite au pinceau. Quel gachis ! Bien sûr, la plupart des timbres même anciens sont communs, mais soyez persuadés que parmi 1 000 d'entre eux, vous trouverez une oblitération peu commune. Si vous le séparez de son support, il retombera dans l'anonymat alors que si vous conservez le tout, vous aurez, outre la vignette, un ensemble autrement plus attrayant. Mais hélas, le nombre de rescapés du carnage est faible et les catalogues 1980-1981 commencent à les coter séparément. Non sans raison !

Je me bornerai à ne citer qu'un seul exemple. Vous avez sous les yeux deux pièces : d'un côté, un timbre détaché comportant une oblitération losange de points avec petits chiffres, de l'autre une lettre datée de 1863 cachetée de cire (l'enveloppe n'existait pas), dont la vignette comporte la même oblitération. Dans le premier cas, c'est l'anonymat le plus total, dans le second, la date portée par l'auteur de la lettre vous permettra de savoir qu'il s'agit, d'un des fameux "petits chiffres du gros chiffre", autrement dit, des fameux "cachets de secours" de 1863. La valeur sentimentale - je ne parle pas de l'autre... - est beaucoup plus grande.

Qui pourrait prétendre que les cachets d'armées en campagne sur lettres entières affranchies est sans intérêt ? Avez-vous vu quelquefois de ces merveilleuses petites enveloppes affranchies de semeuses, pour la Suisse, en 1915, par exemple, et oblitérées du petit cachet "Trésor et Postes" ? Si oui, vous me comprenez. Si non, cherchez-en, et vous serez converti !

C'est une opinion toute personnelle et non incitative : je pense que la philatélie s'allie parfaitement à la marcophilie et qu'une collection de vignettes postales agrémentée d'enveloppes ou autres pièces ayant normalement circulé par la poste rehausse l'ensemble et l'agrément d'une touche personnelle.

Mais rien ni personne ne vous empêche de continuer à combler les cases vides d'un album philatélique tout préparé dès l'instant que vous y trouvez du plaisir...!

Y. PAUVERT

MEDITONS : extrait de l'avant-propos de l'ouvrage d'A. SUARNET "Les variétés des timbres de France, de 1849 à nos jours : "Si un jour, la philatélie doit mourir, elle mourra par le goût du timbre neuf. Le neuf est un traître pour le collectionneur, au gage de ce dernier, mais qui ne travaille que pour l'administration. Le remède est heureusement sous la main : c'est l'oblitéré. L'oblitéré délaissé seulement en France, car c'est l'inverse à l'étranger."

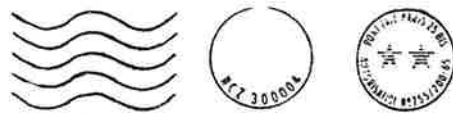
P O R T   P A Y É   ?

Chacun a pu constater que nos boîtes aux lettres reçoivent quasi-journellement des offres de vente de toutes natures. Qui oserait s'en plaindre ? Pas le Ministre des P. et T., bien sûr, ni les marcophiles qui y trouvent parfois des choses bien curieuses, notamment, lorsque le port est "payé" ... 2 fois (exemple ci-dessous).

PORT PAYÉ\*\*  
Autorisation n° 75 S/263  
PARIS 15 bis

# L'AFFRANCHISSEMENT MECANIQUE NCZ 300000

Dans le n° 316 de "la Philatélie Française", d'Octobre 1980, Mr ( ou Mme) C.D. nous présentait le nouvel affranchissement mécanique, reproduit ci-contre, et provenant d'une machine à affranchir SECAP "Stella" G.R.  
n° NCZ 300004 .



L'affranchissement se décomposait comme suit , de droite à gauche :

- cachet rond de 25 mm de diamètre , avec mention PORT PAYE 25 BIS en haut , AUTORISATION N° 755 / 200 - 65 en bas ; au centre, 2 étoiles de 6 mm hachurées.
- au centre de l'affranchissement , un second cachet de 25 mm de diamètre , avec seulement la mention du N° de la machine , en l'occurrence NCZ 300004 , en bas .
- à gauche , 5 barres ondulées de 33 mm. Sans date.

Nous avons découvert d'autres affranchissements de ce type de machine que nous décrivons ci-après .



Même type que plus haut pour le cachet de droite .  
Pas de cachet central.

Publicité SOFRAP .

Pas de date

fig. A



fig. B

Type différent dans les caractères

Autres particularités : accent sur le E de PAYE , bis en petits caractères, le Q de N° n'est pas souligné , espaces entre N° et 75 , entre 75 et S , pas de trait en diagonale entre S et 200 , plus de marque 65 .

N° (de contrôle) en bas à droite , à l'extérieur du cercle .  
Pas de cachet central , donc pas de n° de machine et pas de publicité . Sans date .

ERIS TECHNIQUE



Identique au cachet de 1

mais publicité ERIS à gauche

Pas de date .

fig. C



Identique à fig. C  
sauf n° 17 au lieu de 16  
Même publicité .  
Sans date.

ERIS TECHNIQUE

108, Avenue de Paris  
91320 WISSOUS



fig . D

Le cachet de droite est identique  
à celui de la figure B , avec le  
n° 05 au lieu de 16.



25.9.80



Mais il y a des barres ondulées  
à gauche , et une date est portée  
( 25.9.80 ) au centre , là où  
Mr C.D. décrit un cachet central.

fig . E

Identique au type décrit en E ,  
mais avec le n° 30 et la date  
13.10.80



13.10.80



fig. F

D'autres cachets tout à fait similaires , ou avec variantes , ne tarderont  
pas à apparaître . Il est très regrettable , pour la classification de ces affran-  
chissements, que la date ne figure ne figure souvent nulle part ( le cachet de la  
poste ne fait donc plus foi ? ) et que le numéro de la machine n'apparaisse  
pas clairement . A moins que les deux chiffres figurant à droite du cachet de  
droite ....

J.P.GAUDEMER

### UN TRUC PRATIQUE

Lu dans le Bulletin de la Flamme Philatélique d'Angoulême de Nov. 1980 :

" Lorsque, dans un placard humide, vos timbres neufs se sont collés entre eux, il  
ne faut surtout pas les mouiller pour essayer de les décoller, ce qui détruirait  
ipso facto la couche de gomme . Il convient d'être très prudent et d'opérer comme  
suit : recouvrir les timbres d'un papier de soie et passer dessus un fer à re-  
passer modérément chaud . Les timbres se séparent alors très facilement et , sur-  
tout, la gomme retrouve son aspect initial. Avec un peu d'entraînement , le résul-  
tat est surprenant ! "

Merci , collègues ! Nous essaierons .

## LES CONVOYEURS - LIGNES 1877 - 1969

Là, comme dans tous les domaines, il n'y a pas de progrès vraiment définitif. Au fur et à mesure de l'amplification du courrier transporté, l'administration des Postes se vit contrainte d'adapter ses instructions aux circonstances.

Un règlement d'octobre 1876 modifia les cachets oblitérants employés par les courriers-convoyeurs et en même temps il simplifia leur emploi.

Dans la partie supérieure, à la place du nom de la station, figure l'indication des deux stations extrêmes du tronçon de ligne ou de la ligne; au centre, un bloc dateur mobile quotidien. L'employé ne disposait plus alors que de deux timbres à date, un pour chaque direction, et il n'était plus astreint aux manipulations entre deux stations.

Ce cachet a connu trois types différents qui peuvent tous se rencontrer sur une même ligne selon la date de leur utilisation.

Type I - Mis en usage au début de 1877.

Cachet ondulé de petit diamètre. Les lettres sont en petites capitales romaines et le mois est en italique.



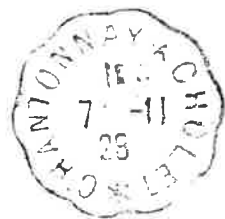
Type II - Utilisé à partir de 1886.

Comme tous les autres cachets (sédentaires et maritimes), il est caractérisé par son diamètre plus grand. Les noms des terminus de la ligne sont en capitales bâtons ainsi que le mois.

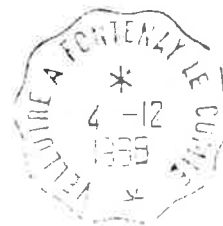


Type III - Il apparaît en 1904.

Son diamètre est supérieur à celui du type précédent. Le mois y est indiqué en chiffres et non plus en lettres. En règle générale, ce timbre à date porte une étoile au bas de la couronne.



(millésime à deux chiffres)



(millésime à quatre chiffres)

Type mixte - C'est un timbre à date dont le bloc dateur a été introduit dans une couronne d'un type différent.

couronne au type I →



← bloc dateur au type II

L'apparition de ces divers cachets se fit en fonction du développement du réseau ferré. Ils furent frappés en noir, et exceptionnellement à l'encre bleue.

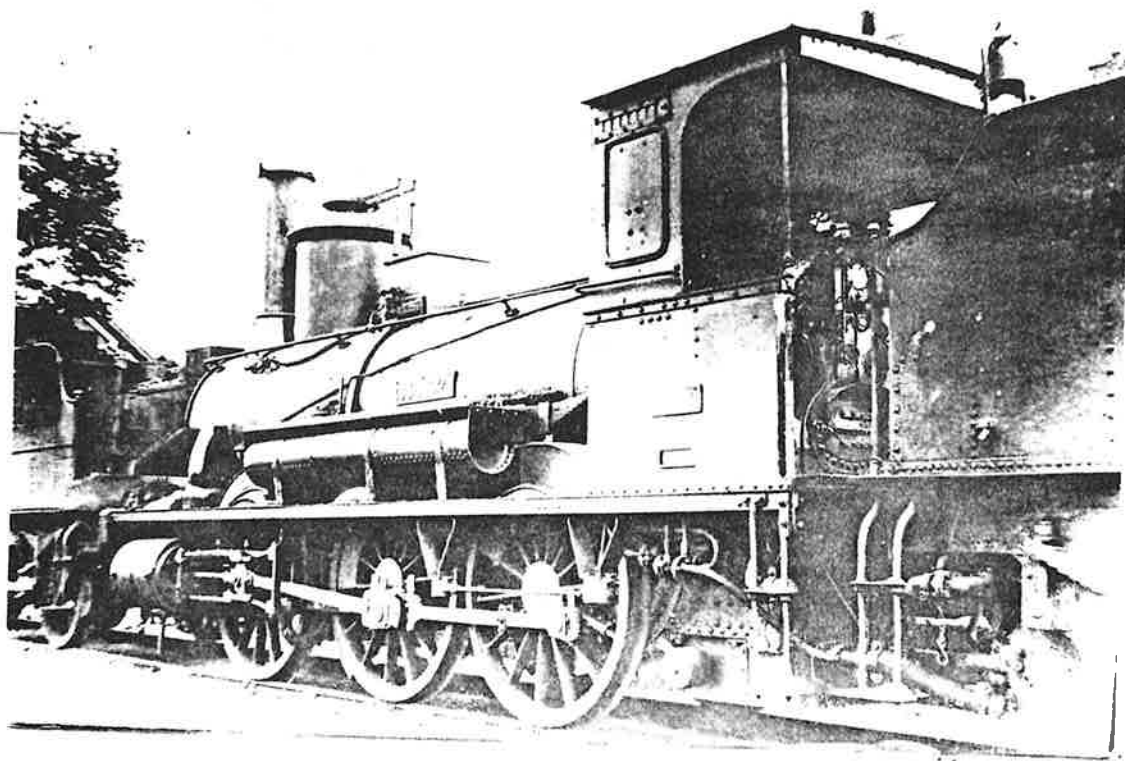
Il fallut attendre le 19 septembre 1880 pour voir la mise en exploitation de la ligne La Roche-sur-Yon à Machecoul donnant ainsi la liaison avec Nantes (Etat) par Sainte-Pazanne, et le 17 octobre 1881 l'embranchement de Commequiers à Croix-de-Vie fut réalisé. C'est le 17 octobre 1881 également que la ligne Velluire à Niort par Fontenay-le-Comte fut mise en exploitation, et, le 18 mai 1890, Breuil-Barret était relié à Fontenay-le-Comte. La ligne Chantonay à Vouvant fonctionna le 28 mai 1900; quant à celle reliant Chantonay à Cholet elle fut ouverte le 27 juillet 1914.

D'autre part, en ce qui concerne la ligne de La Roche-sur-Yon à Nantes, il est bon d'apporter les précisions suivantes :

En 1875, la compagnie des Chemins de fer Nantais ouvrait sur la Prairie aux Ducs une gare provisoire en planches, origine d'une ligne Nantes-Pornic.

L'ensemble était racheté en 1878 par la compagnie de l'Etat. Cette dernière faisait par la suite édifier un bâtiment à la place de l'ancienne gare provisoire.

La gare de Nantes-Etat était mise en service, par parties, depuis la fin de 1885 jusqu'à l'été 1887. C'est aussi en 1887 que fut construit le raccordement permettant aux trains de la ligne de La Roche-sur-Yon par Clisson, passée à l'Etat en 1883, d'accéder directement à la gare Etat.



Ce type de locomotive a circulé sur les lignes vendéennes jusqu'aux environs de 1930.

## **DIFFICULTES D'ORGANISATION ET DE COORDINATION DE LA POSTE ET DES CHEMINS DE FER**

---

Ainsi que nous l'avons dit plus haut, le service postal utilisa très tôt ce nouveau moyen de transport que constituaient les chemins de fer. Mais l'expérience démontra qu'il n'était pas toujours facile de concilier les impératifs de la poste avec la marche des trains, surtout lors d'événements militaires comme ce fut le cas pendant la guerre de 1870. En effet une lettre en date du 20 décembre 1870 du directeur des Postes au Préfet, nous apporte les précisions suivantes :

"J'ai eu l'honneur de vous entretenir hier des difficultés que le service des Postes éprouve dans la transmission rapide des correspondances à destination de Bordeaux depuis que les communications avec Tours sont interceptées par les transports de troupes et approvisionnements.

Je viens vous prier, Monsieur le Préfet, de vouloir bien me permettre de vous faire connaître que la correspondance qui nous est expédiée de Bordeaux nous parvient souvent avec des retards de 2 et même de 3 jours et que cet état de choses serait de nature à susciter des réclamations contre l'administration des Postes qui ne voit qu'un seul moyen d'y remédier.

La ligne de La Rochelle à La Roche-sur-Yon dont les travaux sont très avancés (Tout le monde se plait à reconnaître que c'est grâce à votre impulsion), ne pourrait-elle pas être promptement livrée à la circulation et fournir un train spécial régulier, dit "train journalier de la Poste", en vertu des dispositions du 3e alinéa de l'article 56 du cahier des charges des compagnies de chemins de fer ?.

S'il en était ainsi, Monsieur le Préfet, les relations postales entre la Vendée, le midi, sans compter les départements limitrophes seraient directes. Cette section serait rattachée aux lignes de La Rochelle à Poitiers et de Poitiers à Bordeaux en passant par Angoulême, et nos lettres nous seraient remises aussi régulièrement que par le passé....."

Quelques années plus tard, on constata même des situations inadmissibles pour les populations situées sur le passage des lignes. L'exemple suivant nous en apporte confirmation.

Le 23 août 1880, le Conseil Général de la Vendée formulait le souhait ci-après concernant la commune de Nalliers :

"Le train express qui part de La Roche-sur-Yon à 9 H 25 du matin, se dirigeant vers La Rochelle et passe à Nalliers à 10 H et demie, ne s'arrête pas à cette station et y laisse tomber les dépêches (sacs postaux) qui doivent y rester, sans prendre celles qui seraient prêtes à profiter de son passage.

Considérant que ce mode de dépôt est regrettable et qu'il en résulte souvent que des objets envoyés par la poste, comme échantillons, sont brisés ou détériorés par cette projection violente sur le quai de la gare,.....

..... Emet le vœu que le train express qui passe à la gare de Nalliers à 10 H et demie s'arrête à cette station, pour y prendre et y laisser les dépêches ainsi que les voyageurs".

## LES CACHETS CONVOYEURS - LIGNES

En abordant le chapitre consacré à l'identification des cachets convoyeurs-lignes, il est bon de faire remarquer que leur diversité, même pour un type donné, ne permet pas une classification précise et complète.

Assez souvent en effet, du fait de leur perte ou de leur trop grande usure, certains timbres à date ont été remplacés par des neufs, qui, non seulement ne sont pas absolument identiques à leurs prédécesseurs, mais présentent de notables variantes.

Nous rencontrons alors des cachets dont les lettres sont plus espacées ou plus resserrées, des noms de stations avec des lettres plus hautes et plus maigres que dans le type initial ou inversement.

D'autre part, les tirets insérés dans les noms composés des cachets au type I sont bien souvent remplacés par des points dans le type II ; parfois, nous rencontrons également ces tirets ou ces points dans les cachets type III, bien qu'en général ils ne comportent aucune ponctuation.

Il nous faut aussi faire remarquer que, contrairement à ce que prévoyait le règlement des postes, tous les convoyeurs ne furent pas dotés de timbres à date au type III dès 1904 (comme les bureaux sédentaires). En effet, nous avons constaté que le timbre à date au type II a été parfois utilisé seul jusqu'au début de la seconde guerre mondiale, le type III étant alors fourni en cas de perte ou d'usure. Sur d'autres lignes, ces deux timbres à date ont été utilisés conjointement, peut-être était-ce dû à l'importance du trafic postal ?

Nous nous limiterons donc à ne signaler dans l'indicatif des lignes que les cachets présentant des caractéristiques nettement marquées, en notant toutefois dans la colonne "remarques" les différences secondaires qui méritent d'être précisées.



La gare de Saint-Gille-Croix-de-Vie vers 1913

DATE D'OUVERTURE  
DES LIGNES A VOIE NORMALE

| <i>Indicatif de la ligne</i>                                                 | <i>Date d'ouverture</i> | <i>Remarques</i>                                                                                                                               |
|------------------------------------------------------------------------------|-------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| LA ROCHE-SUR-YON A NANTES                                                    | 30 décembre 1866        |                                                                                                                                                |
| LA ROCHE-SUR-YON AUX SABLES-D'OLONNE                                         | 30 décembre 1866        |                                                                                                                                                |
| ANGERS A NIORT                                                               | 28 décembre 1868        | Prolongement de ligne de Cholet à Niort.                                                                                                       |
| LA ROCHE-SUR-YON A LA ROCHELLE<br>ET COUTRAS                                 | 14 mars 1871            | La Rochelle est reliée à<br>Coutras le 19 octobre 1874.                                                                                        |
| LA ROCHE-SUR-YON A BRESSUIRE<br>THOUARS ET TOURS                             | 27 mars 1871            | Thouars est atteint le<br>10 mai 1873 et Tours<br>le 31 mai 1875.                                                                              |
| LA ROCHE-SUR-YON A NANTES (ETAT)<br>PAR MACHECOUL ET S <sup>TE</sup> PAZANNE | 19 septembre 1880       | Prolongement de la Roche sur Yon<br>à Challans.<br>Dès le 30 décembre 1878, la<br>section Challans-Macheoul<br>était en exploitation.          |
| COMMEQUIERS A CROIX-DE-VIE                                                   | 17 octobre 1881         |                                                                                                                                                |
| VELLUIRE A NIORT<br>PAR FONTENAY-LE-COMTE                                    | 17 octobre 1881         | Date d'ouverture à l'explo-<br>itation de la ligne Velluire-<br>Fontenay-le-Comte à Benet<br>se raccordant à celle<br>allant d'Angers à Niort. |
| FONTENAY-LE-COMTE A BREUIL-BARRET                                            | 18 mai 1890             |                                                                                                                                                |
| CHANTONNAY A VOUVANT                                                         | 28 mai 1900             |                                                                                                                                                |
| CHANTONNAY A CHOLET                                                          | 27 juillet 1914         |                                                                                                                                                |



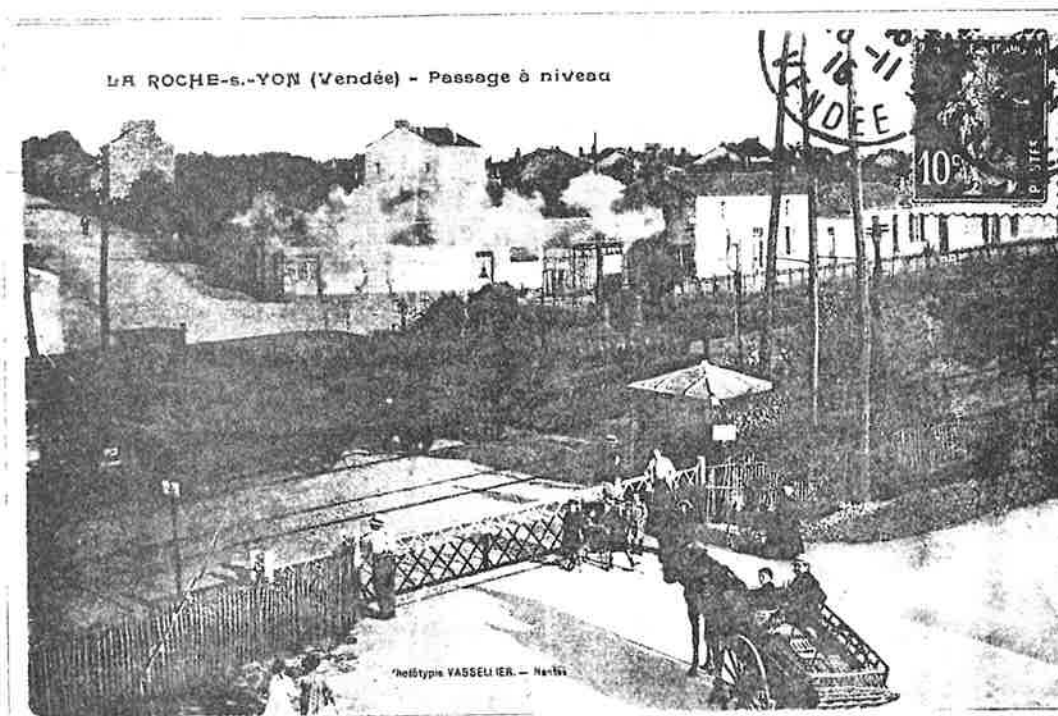
**LIGNES OU SECTIONS DE LIGNES  
AYANT UTILISÉ  
LES CACHETS CONVOYEURS-LIGNES**

| Indicatif de la ligne<br>Caractéristique des cachets | Type I |        | Type II |        | Type III |        | Type mixte | Remarques                                                                                                                                                 |
|------------------------------------------------------|--------|--------|---------|--------|----------|--------|------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
|                                                      | aller  | retour | aller   | retour | aller    | retour |            |                                                                                                                                                           |
| <u>LA ROCHE-SUR-YON - NANTES</u>                     |        |        |         |        |          |        |            | x = cachets vus                                                                                                                                           |
| LA ROCHE-S-YON A NANTES                              | x      | x      |         |        |          |        | x          |                                                                                                                                                           |
| LA ROCHE-S-YON A NANTES                              |        |        | x       | x      |          |        |            |                                                                                                                                                           |
| LA ROCHE SUR YON A NANTES                            |        |        |         | x      |          |        |            |                                                                                                                                                           |
| LA ROCHE SUR YON A NANTES                            |        |        |         |        | x        | x      |            |                                                                                                                                                           |
| LA ROCHE S/YON A NANTES                              |        |        |         |        | x        | x      |            | vue en Picu 1-18                                                                                                                                          |
| <u>LA ROCHE-SUR-YON - LES SABLES-D'OLONNE</u>        |        |        |         |        |          |        |            |                                                                                                                                                           |
| LA ROCHE-S-YON AUX SABLES                            |        | x      |         |        |          |        |            |                                                                                                                                                           |
| LA ROCHE S YON AUX SABLES D'OLONNE                   | x      | x      |         |        |          |        | x          |                                                                                                                                                           |
| LA ROCHE-S-YON AUX SABLES-D'OLONNE                   |        |        |         | x      |          |        |            |                                                                                                                                                           |
| <u>LES SABLES-D'OLONNE - NANTES</u>                  |        |        |         |        |          |        |            |                                                                                                                                                           |
| LES SABLES D'OLONNE A NANTES                         |        |        |         |        | x        |        |            |                                                                                                                                                           |
| <u>LA ROCHE-SUR-YON - LA ROCHELLE</u>                |        |        |         |        |          |        |            |                                                                                                                                                           |
| LA ROCHE-S-YON A LA ROCHELLE                         | x      | x      |         |        |          |        | x          | vue type mixte avec<br>LA ROCHE S YON<br>sans traits d'union.                                                                                             |
| LA ROCHE-S-YON A LA ROCHELLE                         |        |        | x       | x      |          |        |            |                                                                                                                                                           |
| LA ROCHE S/YON A LA ROCHELLE                         |        |        |         |        | x        | x      |            |                                                                                                                                                           |
| LA ROCHE SUR YON A LA ROCHELLE                       |        |        |         |        | x        |        |            |                                                                                                                                                           |
| <u>LA ROCHE-SUR-YON - COUTRAS</u>                    |        |        |         |        |          |        |            |                                                                                                                                                           |
| LA ROCHE-S-YON A COUTRAS                             | x      |        |         |        |          |        |            | Train direct de La Roche<br>sur Yon à Coutras (Et etc)<br>où la correspondance<br>était assurée par les<br>trains (Bilans) se di-<br>rigeant vers Lorient |
| <u>LA ROCHE-SUR-YON - BRESSUIRE</u>                  |        |        |         |        |          |        |            |                                                                                                                                                           |
| LA ROCHE-S-YON A BRESSUIRE                           |        | x      |         |        |          |        |            |                                                                                                                                                           |
| LA ROCHE-S-YON A BRESSUIRE                           |        |        |         | x      |          |        |            |                                                                                                                                                           |

| Indicatif de la ligne<br>Caractéristique des cachets | Type I |        | Type II |        | Type III |        | Type  | Remarques         |
|------------------------------------------------------|--------|--------|---------|--------|----------|--------|-------|-------------------|
|                                                      | aller  | retour | aller   | retour | aller    | retour | mixte |                   |
| <u>LA ROCHE-SUR-YON - TOURS</u>                      |        |        |         |        |          |        |       |                   |
| LA ROCHE-S. YON A TOURS                              |        |        | x       | x      |          |        |       | en en bleu (1899) |
| <u>LES SABLES-D'OLONNE - BRESSUIRE</u>               |        |        |         |        |          |        |       |                   |
| LES SABLES-D'OLONNE A BRESSUIRE                      |        |        | x       | x      |          |        |       |                   |
| LES SABLES-D'OLONNE A BRESSUIRE                      |        |        |         |        | x        | x      |       |                   |
| LES SABLES D'OLONNE A BRESSUIRE                      |        |        |         |        | x        |        |       |                   |
| SABLES-D'OLONNE A BRESSUIRE                          |        |        |         |        | x        |        |       |                   |
| <u>LES SABLES-D'OLONNE - THOUARS</u>                 |        |        |         |        |          |        |       |                   |
| LES SABLES-D'OLONNE A THOUARS                        |        |        | x       | x      |          |        |       |                   |
| LES SABLES D'OLONNE A THOUARS                        |        |        |         |        | x        | x      |       |                   |
| SABLES-D'OLONNE A THOUARS                            |        |        |         |        | x        |        |       |                   |
| <u>LES SABLES-D'OLONNE - TOURS</u>                   |        |        |         |        |          |        |       |                   |
| LES SABLES-D'OLONNE A TOURS                          | x      | x      |         |        |          |        |       |                   |
| LES SABLES D'OLONNE A TOURS                          |        |        | x       | x      |          |        |       |                   |
| LES SABLES D'OLONNE A TOURS                          |        |        |         |        | x        | x      |       |                   |
| SABLES D'OLONNE A TOURS                              |        |        |         |        | x        |        |       |                   |
| <u>CHANTONNAY - THOUARS</u>                          |        |        |         |        |          |        |       |                   |
| CHANTONNAY A THOUARS                                 |        |        |         |        | x        | x      |       |                   |
| <u>CHALLANS - STEPAZANNE</u>                         |        |        |         |        |          |        |       |                   |
| CHALLANS A STEPAZANNE                                | x      | x      |         |        |          |        |       |                   |
| <u>CHALLANS - NANTES</u>                             |        |        |         |        |          |        |       |                   |
| CHALLANS A NANTES                                    | x      |        |         |        |          |        | x     |                   |
| CHALLANS A NANTES                                    |        |        | x       |        |          |        |       |                   |

| Indicatif de la ligne<br>Caractéristique des cachets | Type I |        | Type II |        | Type III |        | Type  | Remarques                                     |
|------------------------------------------------------|--------|--------|---------|--------|----------|--------|-------|-----------------------------------------------|
|                                                      | aller  | retour | aller   | retour | aller    | retour | mixte |                                               |
| <u>LA ROCHE-SUR-YON - CHALLANS</u>                   |        |        |         |        |          |        |       |                                               |
| LA ROCHE S YON A CHALLANS                            | x      | x      |         |        |          |        |       | Libelle incertain:<br>"SUR" ou "S".           |
| LA ROCHE.S.YON A CHALLANS                            |        |        | x       | x      |          |        |       |                                               |
| LA ROCHE YON A CHALLANS                              |        |        |         |        |          | x      |       |                                               |
| <u>LA ROCHE-SUR-YON - NANTES (ETAT)</u>              |        |        |         |        |          |        |       |                                               |
| LA ROCHE-S-YON A NANTES (ETAT)                       | x      | x      |         |        |          |        | x     | vue en bleu                                   |
| LA ROCHE.S.YON A NANTES (ETAT)                       |        |        | x       | x      |          |        |       |                                               |
| <u>COMMEQUIERS - CROIX-DE-VIE</u>                    |        |        |         |        |          |        |       |                                               |
| COMMEQUIERS A CROIX DE VIE                           | x      | x      |         |        |          |        | x     | Type II (retour), points<br>dans CROIX-DE-VIE |
| COMMEQUIERS A CROIX DE VIE                           |        |        | x       | x      |          |        |       |                                               |
| COMMEQUIERS A CROIX DE VIE                           |        |        |         |        | x        | x      |       |                                               |
| <u>VELLUIRE - FONTENAY-LE-COMTE</u>                  |        |        |         |        |          |        |       |                                               |
| VELLUIRE A FONTENAY-LE-COMTE                         | x      | x      |         |        |          |        | x     | vue en bleu                                   |
| VELLUIRE A FONTENAY.LE-COMTE                         |        |        | x       | x      |          |        |       |                                               |
| VELLUIRE A FONTENAY LE COMTE                         |        |        |         |        | x        | x      |       |                                               |
| VELLUIRE A FONTENAY                                  |        |        |         |        |          | x      |       |                                               |
| <u>VELLUIRE - NIORT</u>                              |        |        |         |        |          |        |       |                                               |
| VELLUIRE A NIORT                                     | x      | x      |         |        |          |        | x     |                                               |
| VELLUIRE A NIORT                                     |        |        | x       | x      |          |        |       |                                               |
| VELLUIRE A NIORT                                     |        |        |         |        | x        | x      |       |                                               |
| <u>VELLUIRE - BREUIL-BARRET</u>                      |        |        |         |        |          |        |       |                                               |
| VELLUIRE A BREUIL.BARRET                             |        |        | x       | x      |          |        |       |                                               |
| VELLUIRE A BREUIL-BARRET                             |        |        |         |        | x        | x      |       |                                               |

| Indicatif de la ligne<br>Caractéristique des cachets | Type I |        | Type II |        | Type III |        | Type  | Remarques                                             |
|------------------------------------------------------|--------|--------|---------|--------|----------|--------|-------|-------------------------------------------------------|
|                                                      | aller  | retour | aller   | retour | aller    | retour | mixte |                                                       |
| <u>FONTENAY-LE-COMTE - NIORT</u>                     |        |        |         |        |          |        |       |                                                       |
| FONTENAY-LE-COMTE A NIORT                            | x      |        |         |        |          |        |       |                                                       |
| FONTENAY-LE-COMTE A NIORT                            | x      | x      |         |        |          |        |       | x                                                     |
| FONTENAY LE COMTE A NIORT                            |        |        | x       | x      |          |        |       |                                                       |
| FONTENAY LE COMTE A NIORT                            |        |        |         |        | x        |        |       |                                                       |
| FONTENAY A NIORT                                     |        |        |         |        | x        | x      |       |                                                       |
| <u>FONTENAY-LE-COMTE - BREUIL-BARRET</u>             |        |        |         |        |          |        |       |                                                       |
| FONTENAY-LE-COMTE A BREUIL-BARRET                    |        |        | x       | x      |          |        |       | un cachet de 1893,<br>sans point entre<br>LE et COMTE |
| FONTENAY A BREUIL-BARRET                             |        |        |         |        | x        | x      |       |                                                       |
| <u>CHANTONNAY - VOUVANT</u>                          |        |        |         |        |          |        |       |                                                       |
| CHANTONNAY A VOUVANT                                 |        |        | x       | x      |          | x      |       |                                                       |
| <u>CHANTONNAY - CHOLET</u>                           |        |        |         |        |          |        |       |                                                       |
| CHANTONNAY A CHOLET                                  |        |        |         |        | x        | x      |       |                                                       |

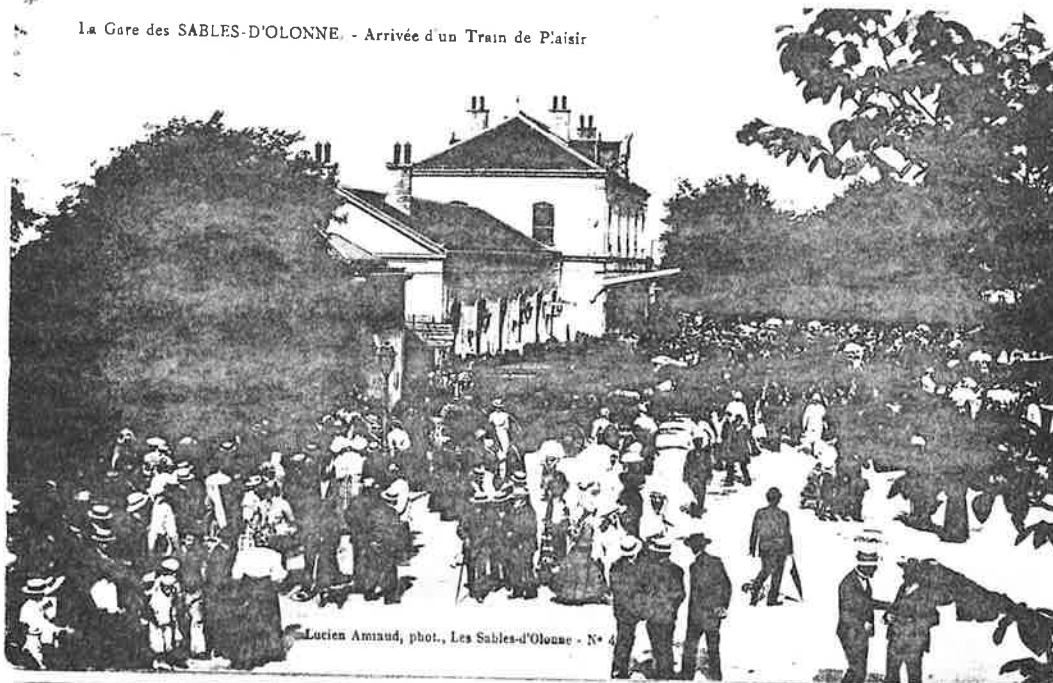


La Roche-sur-Yon - Passage à niveau des Forges vers 1915

Dans la conjoncture qui a suivi la seconde guerre mondiale, les transports en général se sont trouvés modifiés par la coordination du réseau ferré, de la route et de l'aviation, ce qui a amené des changements importants dans l'exploitation des lignes de chemins de fer et par voie de conséquence dans l'acheminement des correspondances.

Depuis le 2 mars 1969, les courriers-convoyeurs ont cessé leurs activités dans le département de la Vendée. En effet, par décision du ministère des Transports, le trafic voyageurs sur la ligne Velluire - Fontenay-le-Comte - Niort ayant été supprimé et transféré au réseau routier, les dépêches sont maintenant confiées à des entreprises privées, c'est donc sur la section Velluire - Fontenay-le-Comte que fut utilisé pour la dernière fois en Vendée un timbre à date au type III.

La Gare des SABLES-D'OLONNE. - Arrivée d'un Train de Plaisir



La gare des Sables d'Olonne vers 1910  
(arrivée d'un train de plaisir)

*cuprumoz*



LES PAVILLONS

*vendée sud loire*

**BUREAU D'ÉTUDES**

Bd Auguste Durand - 85600 **MONTAIGU**  
Téléphone 94.05.95 et 94.00.85

**Constructions      traditionnelles**

**Plans sur mesures**

Un service complet :

ETUDE DE PLAN - DEMARCHES ADMINISTRATIVES  
PLAN DE FINANCEMENT - SURVEILLANCE DES TRAVAUX

BEAUTE

COIFFURE

MANUCURE

SOINS DES

CHEVEUX

**Salons**

**FRANCHETEAU**

**Roger**

HOMMES - DAMES

Tel : 94.02.66

7, Place Dugast Matifeux

85600 MONTAIGU

**PEUGEOT**



**RINEAU E.**

AGENT

**VÉHICULES NEUFS**  
**ATELIER - MÉCANIQUE**  
**TOLERIE - PEINTURE**

Route de Cholet - 85600 MONTAIGU

**T. (51) 94.00.92**



# expert

un spécialiste à votre service

TELEVISION  
HIFI

RADIO  
MENAGER

AUDITORIUM HIFI

AKAI - HITACHI - KENWOOD - TECHNICS - BOSC - THORENS - 3 A -  
CELESTION - SONY - TELEFUNKEN - PHILIPS - THOMSON - I T T -  
VEDETTE - RADIOLA - EXPERT - LINCOLN - BAUKNETCH -

## VOTRE MAGASIN SPECIALISE

# SA DEFONTAINE clisson

TEL 78 01 33

9 rue st jacques

**FABRIQUE DE LIQUEURS**

FONDÉE EN 1812  
3 MÉDAILLES D'OR  
3 DIPLOMES D'HONNEUR

85400 - LUÇON  
TÉLÉPHONE : 1.48

**H. VRIGNAUD fils**

Société Anonyme au Capital de 220.000 francs



ROSÉE DES CHARENTES  
*La Liqueur au Cognac*  
**KAYOUSKI**  
*La Liqueur de Noyaux*  
ELIXIR VRIGNAUD  
*La Liqueur Jaune*

CET EMPLACEMENT ATTEND UN ANNONCEUR

CALENDRIER DES REUNIONS - SECTION DU HAUT-BOCAGE - Année 1980

Centre Social de MONTAIGU - 20 h. 30

Vendredi 28 Mars  
Vendredi 11 Avril  
Vendredi 9 Mai  
Vendredi 6 Juin  
Vendredi 27 Juin

Vendredi 29 Août  
Vendredi 3 Octobre  
Vendredi 7 Novembre  
Vendredi 5 Décembre



# CES BONS VIEUX TIMBRES

Denis PERISSE, du Club de Jeunes de l'A.P.Y. a pris la première place à l'Exposition Régionale Jeunesse organisée à La Roche-sur-Yon les 11 et 12 Octobre . Il a bien voulu montrer aux lecteurs du Bulletin quelques extraits de sa collection "les TIMBRES SUR TIMBRES".  
Qu'il en soit vivement remercié!

Comme tout philatéliste, je rêve souvent devant les plus vieux timbres du monde entier, et notamment devant les grandes raretés dont les cotes atteignent des sommets inaccessibles. A défaut de les posséder vraiment, il était possible d'en collectionner les reproductions sur timbres ; ce qui fut fait.

Voulez-vous que nous regardions ensemble quelques-uns de ces vieux timbres dont ; comme moi , vous n'avez peut-être vu les originaux , tout au moins pour certains?

## LES TIMBRES DE ROWLAND HILL

Le premier timbre du monde passe pour avoir été "inventé" par un anglais, sir Rowland Hill, dont on a fêté en 1979 le centenaire de la mort.

Il est universellement connu sous le nom de "Black Penny" (cf légende sous le timbre de Wallis et Futuna ) en raison de sa valeur faciale ( un penny ) et de sa couleur noire . Emis le 6 mai 1840 , il représente le profil de la reine Victoria tel qu'il vait été gravé sur une médaille par l'excellent artiste William WYON. La gravure en est très fine et n'a peut-être jamais été surpassée.





Voici une gerbe du superbe One penny noir de 1840 ! Elle permettra peut-être de rêver que nos classeurs contiennent ce chef-d'œuvre en plusieurs exemplaires .

Il en existe d'autres reproductions dans la même couleur originale , sans compter quelques -unes dans des teintes différentes , par exemple, en bleu , au Mexique.



Le même jour , 6 mai 1840 , était émis le 2 Pence bleu , tout aussi beau. Mais il ne figure qu'en seconde position au catalogue ...

## Les " POST OFFICE " DE L ' ILE MAURICE

Le Maître de Postes de l'île Maurice , ce territoire anglais de l'Océan Indien ,décida en 1847 qu'il convenait que cette région ait ses timbres comme la mère-patrie. Il chargea donc un horloger-joaillier-graveur sur bois,du nom de Joseph BARNARD,de préparer deux timbres de 1 et 2 pence . Mille vignettes furent mises en vente le 20 septembre 1847. L'épouse du gouverneur, lady GOMM, en acheta plusieurs dizaines pour affranchir ses invitations à un bal travesti prévu pour le 30 Septembre.

On s'aperçut très vite que les vignettes portaient la mention " POST OFFICE "au lieu de " POST PAID ".On retira les vignettes non vendues et on refit les clichés. Voyez les cotes : 1500000 en usés et 2250000 en neuf ! Oui , ça fait rêver !



Le One penny est vermillon , un vrai vermillon voulu comme tel , mais que la photocopie ne vous permettra pas d'admirer en couleur naturelle.

Le Two pence est imprimé en un joli bleu indigo .



HAWAI ( désormais partie des U.S.A. )

Les premiers timbres d'HAWAI furent surnommés "MISSIONNAIRES", car les ministres du culte étaient pratiquement les seuls à les utiliser. Imprimés sur papier pelure et de ce fait très fragiles, ils sont rarissimes en état irréprochable. Pendant des années ( jusqu'en 1892 ) les collectionneurs les ont considérés comme des imitations. Ils ont eu récemment les honneurs de l'actualité ( cf Ouest-France du 21 Nov. ) :

" Le prix record jamais payé pour un timbre-poste américain a été battu deux fois au cours de la vente aux enchères à New-York de la collection de timbres hawaïens de l'industriel japonais M. RYCHEI ISHIKAWA. L'un des deux "Missionnaires", à deux cents, a été vendu 210.000 dollars ( 840 000 F. ), puis le second 230 000 dollars ( 920 000 f. ) Pour ce prix-là, on espère qu'ils ont les dents saines ! "

Vous le voyez, les "missionnaires" ne sont pas dentelés, m. les journalistes !



### LE LOOPING LE PLUS CHER DU MONDE .. AUX U.S.A. BIEN SUR !

Aux Etats-Unis, au-dessus même des célèbres émissions des "Maîtres de Postes", l'une des grosses vedettes philatéliques est constituée par une variété du 24 c. rose-carminé, n° 3 de Poste aérienne, en 1918.

Le timbre représente un avion Curtiss "Jenny", appareil de combat reconverti pour le service de la poste aérienne.

Certaines feuilles passèrent avec centre renversé. "L'aéroplane renversé" constitue l'un des tout premiers fleurons de la collection U.S. Cote Yvert 81 : 425000 f.



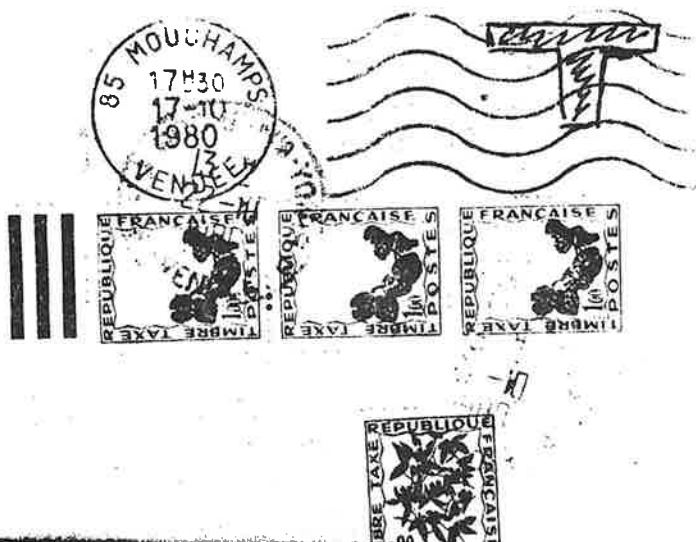
A suivre : France ... Guyane, ... Suisse...

D. PERISSE

NOUVEAUX TIRAGES DES SABINES

| Valeur faciale | Tirages                                            | Machines                                                           | Dates connues                                                                                                               | cyl.                            | G.T.    | R.E.                                                 |
|----------------|----------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------|---------|------------------------------------------------------|
| 0,05           | 4ème                                               | T.D.3-7                                                            | 19.6 au 23.6.80                                                                                                             | A                               |         |                                                      |
| 0,10           | 16ème<br>17ème<br>18ème<br>19ème<br>20ème<br>21ème | R.G.R.1<br>R.G.R.1<br>R.G.R.1<br>T.D.6-6<br>R.G.R.1<br>T.D.6-1     | 20.11 au 7.12.79<br>18.4 au 29.4.80<br>19.5 au 22.5.80<br>1.7. au 21.7.80<br>5.8 au 11.8.80<br>21.8.80                      | E<br>E<br>E<br>C<br>E<br>C      | 11/7    |                                                      |
| 0,20           | 12ème<br>13ème<br>14ème<br>15ème                   | R.G.R.1<br>T.D.6-1<br>R.G.R.1<br>T.D.6-6                           | 27.3 au 9.4.80<br>6.5 au 8.5.80<br>13.5 au 14.5.80<br>3.6. au 6.6.80                                                        | E<br>D<br>E<br>F                |         |                                                      |
| 0,30           | 10ème<br>11ème                                     | T.D.6-6<br>T.D.6-4                                                 | 30.5.80<br>16.6 au 19.6.80                                                                                                  | C<br>C                          |         |                                                      |
| 0,50           | 9ème<br>10ème<br>11ème                             | T.D.6-7<br>T.D.6-7<br>T.D.6-7                                      | 22.2.80<br>1.4. au 10.4.80<br>24.7 au 25.7.80                                                                               | C<br>C<br>D                     |         | 2RE encrés<br>2RE encrés<br>2RE encrés               |
| 0,80           | 6ème<br>7ème<br>8ème                               | T.D.6-7<br>T.D.6-7<br>T.D.6-1                                      | 25.9 au 26.9.80<br>1.10 au 4.10.80<br>10.6 au 12.6.80                                                                       | B<br>B<br>B                     |         | RE à gauche                                          |
| 1,00           | 7ème<br>8ème                                       | T.D.6-7<br>T.D.6-1                                                 | 14.4 au 29.4.80<br>25.8 au 26.8.80                                                                                          | B<br>B                          |         | 2RE encrés                                           |
| 1,20           | 1er<br>2ème<br><br>3ème<br>4ème                    | T.D.6-4<br>T.D.6-7<br><br>R.G.R.1<br>T.D.6-7                       | 9.5 au 13.6.80<br>9.5 au 23.6.80<br>24.6. au 3.7.80<br>17.6 au 23.6.80<br>5.8. au 9.9.80                                    | A<br>B<br>A<br>C<br>B           | 9/5     | 1e6/6 serait sans phospho.                           |
| 1,30           | 7ème<br>8ème<br>9ème<br>10ème                      | R.G.R.1<br>R.G.R.1<br>T.D.6-2<br>R.G.R.1                           | 11.4 au 16.4.80<br>29.5 au 16.6.80<br>4.6 au 6.6.80<br>25.6.80                                                              | A<br>B<br>B<br>A                | 4-5/6   |                                                      |
| 1,40           | 1er<br>2ème<br><br>3ème<br>4ème<br>5ème<br>6ème    | T.D.6-1<br>T.D.6-2<br><br>T.D.6-4<br>R.G.R.1<br>R.G.R.1<br>T.D.6-4 | 30.6 au 22.7.80<br>3.7 au 7.7.80<br>9.7 au 6.8.80<br>7.7 au 18.7.80<br>2.7 au 31.7.80<br>13.8 au 10.9.80<br>29.8 au 19.9.80 | A<br>B<br>D<br>C<br>E<br>E<br>D | 8au 1/7 | 2RE encrés<br><br>RE droite à sec<br>29.8 au 19.9.80 |
| 1,70           | 8ème<br>9ème                                       | T.D.6-2<br>T.D.6-7                                                 | 22.1.80<br>19.8 au 21.8.80                                                                                                  | B<br>B                          |         | 2RE encrés<br>RE droite à sec                        |
| 3,00           | 6ème                                               | T.D.6-2                                                            | 27.3 au 31.3.80                                                                                                             | B                               |         |                                                      |

QUELQUES EXEMPLES.... qu'il ne faut pas suivre



SELESTAT



DE - SANITAIRE  
Pharmacie

85190

Téléphone : (30,

S.I.R.E.N.E. 786.421.636



URGENT

Ne pas  
affranchir



#### CORRESPONDANCE-RÉPONSE

Validité permanente

A utiliser seulement en  
France métropolitaine et  
dans les départements  
d'Outre-Mer  
pour les envois  
ne dépassant pas 20 g

SACEM SDRM

8, Rue Anatole France

B. P 204

URGENT

Ne pas  
affranchir



SACEM SDRM

DPC

AUTORISATION N° 41 92



# VAN GOGH

## SA VIE ET SON ŒUVRE

### DANS LA PHILATELIE

( suite et fin )

Mais plus encore que les rares congénères qui consentent à lui servir de modèles, VAN GOGH s'attache à peindre la nature, souvent inondée de soleil.

L'artiste a peint plusieurs fois des champs de blé, à Arles en 1888, à Saint-Rémy en 1889, à Auvers en 1890. La toile reproduite sur Umm-el-Qiwain (n° 71) (fig. 24) montre bien la relative sérénité que connaît l'artiste dans les premiers mois de son séjour dans le Midi. Il y affirme sa préférence pour les couleurs lumineuses et crie, dans ses toiles inondées de jaune, l'enthousiasme qui, au milieu de la campagne calcinée, le transporte d'une fureur secrète.

Les spectaculaires tournesols (appelés chez nous "soleils") ont été, après son propre portrait, le sujet le plus traité par VAN GOGH. Des peintures de tournesols ornaient la petite maison d'Arles, mais elles sont si nombreuses qu'il est difficile de les différencier.

Huit timbres, à notre connaissance, évoquent les tournesols :

Paraguay n° 898 fig. 23

Haut-Yafa non rép. dans Yvert

Maldives 403 fig. 25  
+ bloc feuillet n° 14

Umm-el-Qiwain dans 71  
Ras-el-Khaima dans PA 45  
Monaco n° 1161

Yemen arab rép. dans 196



fig. 23



fig. 24



fig. 25



Mais d'autres fleurs ont fait le sujet de tableaux, et l'artiste les rend toutes pathétiques à souhait. Notons :

Mali PA 55 (fig. 26) Roses et anémones. Musée de l'Impressionnisme à Paris  
 Monaco n° 817 Roses et anémones  
 Monaco n° 1056 les Fritillaires  
 Paraguay n° ? - 0,50 - Fleurs (fig. 27)  
 Haïti n° 694 fig. Iris dans un vase (fig. 28)



fig. 26



fig. 28



fig. 27

En Juin 1888, Vincent VAN GOGH effectue un court séjour aux Saintes-Maries-de-la-Mer en attendant l'arrivée de Paul Gauguin.

Il y peint, comme toujours, à longueur de journée; la philatélie a consacré une oeuvre d'une expression brûlante, aux couleurs arbitraires, "Les Barques aux Saintes-Maries". On retrouve cette toile dans Maldives n° 265 (fig. 29 et Ras-el-Khaïma n° PA 5 (fig. 30).



fig. 29



fig. 30

Et GAUGUIN arrive enfin, le 20 Octobre 1888, uniquement pour plaire à Théo VAN GOGH qui vend ses tableaux. Mais aussitôt les deux artistes se heurtèrent très violemment et, le 23 Décembre, VAN GOGH essaie de blesser Gauguin. Il ne réussit qu'à se couper le lobe de l'oreille gauche, qu'il s'empresse de porter à Rachel, pensionnaire d'une maison de tolérance de la ville. Après quoi VAN GOGH exécute son autoportrait le plus célèbre "l'Homme à l'oreille coupée" (fig. 31). On notera que l'artiste y porte un pansement à droite, car le miroir lui renvoyait une image inversée.



fig. 31

Bien sûr, Gauguin repartit aussitôt. Théo fait transporter Vincent à l'Hôpital d'Arles, puis en Mai 1889, ce dernier est interné à l'asile Saint-Paul-de Mausole, près de Saint-Rémy, où il continue de peindre avec acharnement. Pourtant il semble qu'aucune des toiles de cette période n'ait été transposée en philatélie.

En Janvier 1890, paraît le seul article paru sur VAN GOGH de son vivant. Il est signé du critique Albert AURIER, dans le Mercure de France.

#### La dernière étape : Paris et Auvers

Vincent VAN GOGH souffrait, paraît-il, d'épilepsie héréditaire. A Saint-Paul, l'aliénation n'apparaît pas évidente et, en Mai 1880, Vincent revient à Paris, pour très peu de temps, car il va s'installer à AUVERS-sur-OISE, près du Docteur GACHET qu'un peintre a recommandé à Théo.

L'artiste y peindra encore, de Mai à fin Juillet, environ 70 toiles que Théo s'empressera de distribuer en grand nombre lors des obsèques de son frère.

De cette époque datent plusieurs chefs-d'oeuvre :

Et d'abord, l'auto-portrait de 1889-1890, appelé "Vincent au fond de flammes".

Il constitue une affirmation dramatique; il a, disent les critiques, la force d'un serment, la violence d'un défi (Dimension : 65 x 54,50 cm. Musée du Louvre).

Voir l'illustration en première page, pour France n° 1087.

Le Niger (PA 82) a illustré aussi ce tableau célèbre, ainsi qu'Umm el Qiwaïn n° 71 (portrait inversé). (fig. 38)

Les experts ont dit et redit que les toiles de VAN GOGH ont, avec le temps, perdu de leur intensité, car peintes avec des chromes, des carmins, du bleu de Prusse, du vert Véronèse, toutes couleurs qui noircissent, s'évaporent ou dévorent les couleurs auxquelles on les mélange. De même, les couleurs "échangées" par le père Tanguy n'étaient-elles pas d'excellente qualité ?

VAN GOGH se promène aussi dans la nature.

Le Bhoutan a reproduit, sur des timbres cartonnés, gommés et imprimés en relief, "Les chaumes à Cordeville". (fig. 33) Cordeville serait un village proche d'Auvers.

Bhoutan n° 174-178-182, PA 34, plus BF de 4 timbres n° 10-11-12 avec l'Angelus de Millet, "Souvenir de Morfontaine" de Corot et "les Coquelicots" de Monet.



fig. 32

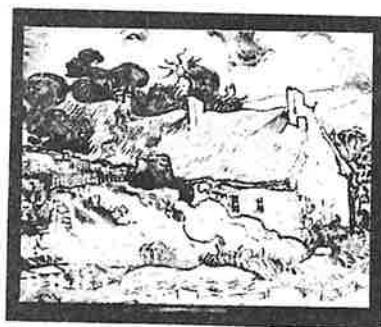


fig. 33



fig. 34

Bien sûr, la famille GACHET a également servi de modèle. Le Docteur GACHET, médecin fonctionnaire et peintre, a été peint au moins à deux reprises. Ici, avec une branche de digitale, symbolique des affections du coeur auxquelles il s'intéressait beaucoup (fig. 32).

Marguerite GACHET, fille du Docteur, est également représentée assise au piano; (fig. 34).

Les descendants du Docteur GACHET ont légué aux musées nationaux la plupart des tableaux de VAN GOGH qui s'y trouvent.

Enfin c'est bien sûr de cet été 1890 que date le tableau le plus connu actuellement en France puisqu'il s'agit de "l'église d'Auvers", conservé au Musée de l'Impressionnisme, à Paris. (fig. 35 concordante avec flamme). La république Arabe du Yemen avait déjà émis en 1968 le n° 196 (fig. 36).

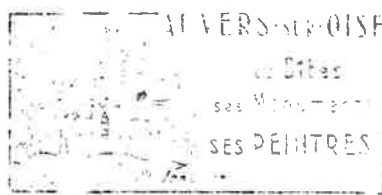


fig. 35



fig. 36

## La Fin de VINCENT VAN GOGH

Le Dimanche 27 Juillet 1890, VAN GOGH se tirait une balle de revolver dans la poitrine et mourait le 29 Juillet.

Il n'avait vendu, semble-t-il, qu'un seul tableau, (la Vigne Rouge, acheté 400 F) , sur le millier qu'il avait peint, environ, en moins de dix ans. C'est le Salon de l'année suivante qui commencera à le faire connaître.

Vincent avait dit : "Nous prenons la mort pour aller dans une étoile".

Six mois plus tard, Théo mourait également. Dans sa succession, les toiles de son frère sont évaluées 2000 florins, une misère, et on conseille à la veuve de détruire ce fatras sans valeur.

A titre d'exemple :

Un tableau ("l'interne Rey") a longtemps servi à protéger un poulailler des intempéries. Retrouvé et restauré, il figure actuellement dans un musée de Léninegrad. Cette histoire est typique de la suite réservée par les événements aux sinistres pronostics de 1890.

VAN GOGH est bien vivant; les chiffres atteints par ses toiles dans les ventes publiques sont là pour le prouver.



fig. 37  
Togo 652  
"Les Semailles"  
date ?



Oblitération Premier-Jour  
d'Auvers.

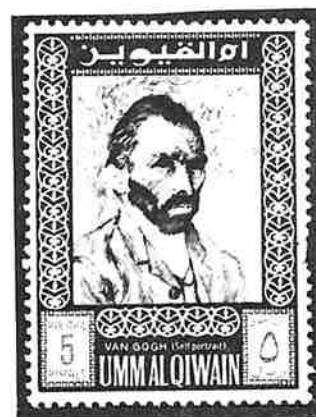


fig. 38

### Autres éléments philatéliques

Cette étude n'énumère guère que des timbres, à l'exception de deux flammes et de deux oblitérations.

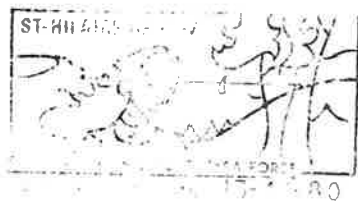
Existe-t-il d'autres éléments philatéliques ? Pour tous les pays d'expression française, le commerce propose certainement des enveloppes Premier jour.

Presque tous les timbres mentionnés ci-dessus ont fait l'objet d'une carte maximum.

Mais il doit exister de nombreuses oblitérations temporaires, notamment aux Pays-Bas.

Nous serions reconnaissants aux philatélistes de nous signaler ce qu'ils possèdent, si possible avec précisions et même photocopies. Merci d'avance.

E. MOREAU



Celle de ST Hilaire de Riez ,  
mise en service le 13-11-80

celle de la Roche s/ Yon Gare  
le 1-10-80

DISTINCTION

Notre collègue et ami, Mr E. Moreau, s'est vu décerner la Médaille de bronze de la Jeunesse et des Sports, pour son activité au titre des jeunes.  
Nos félicitations amicales !

=====

PETITES ANNONCES

Vends Premier Jour "Jules Verne " , plus carte des Maréchaux de France 1914-1918.

LEROY Christian, 10, rue du Maréchal de Lattre de Tassigny-85600 MONTAIGU

Collectionneur polonais avancé cherche France et Monaco.

Il donne Pologne en séries complètes ou sur mancoliste (n° Yvert 81)

Correspondance en français. Envoi par avion, et toujours le premier.

M. Henryk OSIŃSKI- ul. Jagiellońska Nr 14/28 - 70.437 SZCZECIN



Société des

**Charpentes FOURNIER**

S.A. au Capital de 220.000 F

Siege social Rue des jardins  
**LE POIRE-SUR-VIE**  
85170 BELLEVILLE sur VIE  
tel.(51) 31.82 95 - 31.81 66

**CHARPENTES TRADITIONNELLES**  
211.213

**TRIANGULÉES**

**LAMELLEES Collées**  
2143.3

**BEAUTE  
COIFFURE**

**INSTITUT  
D'HYGIENE  
CAPILLAIRE  
ROSTICHES**

salons  
**gaboriau**

Tél. : 37-05-28

17 AVENUE GAMBETTA  
85000 LA ROCHE SUR YON

Pour moi,  
**Populaire** veut dire  
... **solidaire.**

 **Banque  
Populaire**

**G.HERZOG** 3 rue P.BAUDRY  
LA ROCHE-SYON

- Grand arrivage de CHINE : Vases,  
Meubles, Ivoires etc .....
- Exclusivite du plus beau Bronze  
Français en Luminaires
- Tous vos Encadrements  
Travail rapide et soigné
- GRAND CHOIX DE MIROIRS  
DE STYLE

**AGENCES :**

**LA ROCHE SUR YON**

11,13 Rue Lafayette - tél: 37.30.01

**CENTRE COMMERCIAL JEAN.YOLE**

tél: 37.27.91



# BAR , TABAC , P.M.U. , PRESSE

Articles pour fumeurs

Salle de réunion



## LOTO

Validations jusqu'au Mardi 15 heures



# LE NARVAL

4 , Rue Paul Baudry

LA ROCHE - SUR - YON

Tel : ( 51 ) 37 . 07 . 42



## LE RETRO

PLACE DU MARCHÉ  
LA ROCHE - SUR - YON  
Tél. : 62.18.14

---

**BAR - CRÊPERIE - GLACIER**

---

- Ses Galettes de BLÉ NOIR
- Ses Coupes Maison

● Sa carte des BIÈRES

|            |              |
|------------|--------------|
| Belges     | Ecossaises   |
| Allemandes | Hollandaises |
| Anglaises  | Danoises     |
|            | Irlandaises  |
| Tchèques   | Françaises   |